

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2700

7 novembre 2011

SOMMAIRE

Analogic Holding Luxembourg S.à r.l.	129593	Soliciel s.à r.l.	129576
Ardizzone International S.A.	129599	Soluxpar S.A.	129577
Artcraft International S.A.	129593	Somatec S.A.	129577
Audatex Holdings II S.à r.l.	129593	Soprofi S.A.	129577
Brasero Participations S.A.	129594	Spectrum Estate S.A.	129588
Brunel Properties S.à r.l.	129594	SPE III Albert S.à r.l.	129576
CDP Capital - EuroMezz S.à r.l.	129597	Spiroux Lux S.A.	129589
CMC Capital Luxembourg 5	129595	Sterner Research S.A.	129589
Coller Partners 502 Management S.à r.l.	129594	Synapse International S.A.	129589
Coller Partners 502 Management S.à r.l.	129594	Synapse Universal S.A.	129589
Concerta S.A.	129598	Tanis S.A.	129588
Concerta S.A.	129598	Tartaros Investment Partners S. à r. l. ..	129590
De Grisogono Holding S.A.	129598	Tartaros Investment Partners S. à r. l. ..	129590
Delta Inter-Link S.A.	129598	T.B.I. S.A.	129589
Disney CIS Holdings S.à r.l.	129577	Technoconsult S.A.	129590
Equity Group (Luxembourg) S. à r.l.	129598	Thermo Concept SA	129592
Europa Financing S.à r.l.	129600	Travienta Investment S.A.	129592
EuroPRISA Opéra Acquisition S.à r.l.	129599	Tres Rios Management S.A.	129593
JAN.CO S.A.	129574	Troed S.à r.l. - SPF	129593
Luwolux Sàrl	129590	Unirec S.A.	129590
SF Motta S.A.	129575	Urban Holding S.A.	129574
Share Investments S.A.	129575	Valliance Real Estate S.à r.l.	129554
Shasan S.à r.l.	129575	Velacorp S.à r.l.	129554
Simax S.A.	129575	Velacorp S.à r.l.	129573
SLE	129575	Vialegis S.A.	129554
Société de Gestion du Patrimoine Familiale " M " Holding S.A., SPF	129576	VictorianFibre Holding & Co. S.C.A.	129554
Société Européenne pour le Développement S.A.-SEDEV	129576	Vila Verde S.à r.l.	129573
Soft Invest Holding S.A.	129576	WIDU s.à r.l.	129573
Soletanche Luxembourg S.à r.l.	129577	Willshall S.A.	129574
		Wir-Tec s.à r.l.	129574
		Zeien Sàrl	129574
		Zina S.A.	129600

Valliance Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 139.645.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132968/10.

(110153430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Vialegis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 142.824.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Fait à Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132970/10.

(110153098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Velacorp S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 42.800,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 118.822.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011132972/14.

(110153289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

VictorianFibre Holding & Co. S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 161.150.

In the year two thousand and eleven, on the twenty fifth day of the month of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of VictorianFibre Holding & Co S.C.A., a société en commandite par actions with registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary dated 16 May 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under the number B 161150 (the "Company").

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer Me Cécile Burc, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholder(s), the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. Said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

2. As it appeared from said attendance list, all three million one hundred thousand (3,100,000) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company (including the Manager (gérant-commandité) declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

3. The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

(A) Re-composition of the issued share capital of the Company by

(i) the creation of ten (10) Classes of Ordinary Shares, namely Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J, each such Class to be subdivided into two (2) Categories of Shares as follows: Class A Shares subdivided in Category A-V Shares and Category A-NV Shares; Class B Shares subdivided in Category B-V Shares and Category B-NV Shares; Class C Shares subdivided in Category C-V Shares and Category C-NV Shares; Class D Shares subdivided in Category D-V Shares and Category D-NV Shares; Class E Shares subdivided in Category E-V Shares and Category E-NV Shares; Class F Shares subdivided in Category F-V Shares and Category F-NV Shares; Class G Shares subdivided in Category G-V Shares and Category G-NV Shares; Class H Shares subdivided in Category H-V Shares and Category H-NV Shares; Class I Shares subdivided in Category I-V Shares and Category I-NV Shares; and Class J Shares subdivided in Category J-V Shares and Category J-NV Shares (whereby the Shares of each Category “V” (of whichever Class) shall be voting Shares and the Shares of each Category “NV” (of whichever Class) shall be preferred non-voting Shares (actions préférentielles sans droit de vote)); determination of the terms, rights and obligations of the Ordinary Shares of the different Classes and Categories as set forth in the amended and restated articles of the Company below;

(ii) the re-classification of the existing three million ninety nine thousand nine hundred ninety nine (3,099,999) Ordinary Shares into three million ninety nine thousand nine hundred ninety nine (3,099,999) Ordinary Shares of Category A-V;

(iii) the increase of the issued share capital by the issue of a total of five hundred fifty five million nine hundred thousand and one (555,900,001) Ordinary Shares (of different Classes and Categories as set forth below) for a total issue price of one hundred seventy seven million eight hundred forty two thousand eight hundred euro (€ 177,842,800) to VictorianFibre Cayman Limited as set forth in the table below, payment of the issue price by VictorianFibre Cayman Limited, allocation of the issue price as to the aggregate nominal value of five million five hundred fifty nine thousand euro and one euro cent (5,559,000.01) to the issued share capital and the balance to the distributable share premium:

Subscriber	VictorianFibre Cayman Limited
Class/Category	Number of Shares subscribed
Class A Category A-V	41 739 413
Category A-NV	11 060 588
Class B Category B-V	44 839 412
Category B-NV	11 060 588
Class C Category C-V	44 839 412
Category C-NV	11 060 588
Class D Category D-V	44 839 412
Category D-NV	11 060 588
Class E Category E-V	44 839 412
Category E-NV	11 060 588
Class F Category F-V	44 839 412
Category F-NV	11 060 588
Class G Category G-V	44 839 412
Category G-NV	11 060 588
Class H Category H-V	44 839 412
Category H-NV	11 060 588
Class I Category I-V	44 839 412
Category I-NV	11 060 588
Class J Category J-V	44 839 412
Category J-NV	11 060 588
Total Categories V	445 294 121
Categories NV	110 605 880
Total of Ordinary Shares	<u>555 900 001</u>

(iv) adaptation of the authorised (un-issued) share capital to the creation of different Classes and Categories of Ordinary Shares;

(v) consequential amendment of the articles of incorporation as set forth below;

(B) Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company to take into account the above resolution and to make such further amendments as set forth therein, substantially in the form attached to the proxies (without however amending the object of the Company);

After due deliberation the meeting unanimously resolved as follows:

Sole resolution

The meeting resolved to re-compose the issued share capital of the Company by the actions set forth below.

The meeting resolved to create ten (10) Classes of Ordinary Shares, namely Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J, each such Class to be subdivided into two (2) Categories of Shares as follows: Class A Shares subdivided in Category A-V Shares and Category A-NV Shares; Class B Shares subdivided in Category B-V Shares and Category B-NV Shares; Class C Shares subdivided in Category C-V Shares and Category C-NV Shares; Class D Shares subdivided in Category D-V Shares and Category D-NV Shares; Class E Shares subdivided in Category E-V Shares and Category E-NV Shares; Class F Shares subdivided in Category F-V Shares and Category F-NV Shares; Class G Shares subdivided in Category G-V Shares and Category G-NV Shares; Class H Shares subdivided in Category H-V Shares and Category H-NV Shares; Class I Shares subdivided in Category I-V Shares and Category I-NV Shares; and Class J Shares subdivided in Category J-V Shares and Category J-NV Shares (whereby the Shares of each Category "V" (of whichever Class) shall be voting Shares and the Shares of each Category "NV" (of whichever Class) shall be preferred non-voting Shares (actions préférentielles sans droit de vote)) and determined the terms, rights and obligations of the Ordinary Shares of the different Classes and Categories as set forth in the amended and restated articles of the Company below.

The meeting resolved to re-classify the existing three million ninety nine thousand nine hundred ninety nine (3,099,999) Ordinary Shares into three million ninety nine thousand nine hundred ninety nine (3,099,999) Ordinary Shares of Category A-V.

The meeting resolved to increase the issued share capital by five million five hundred fifty nine thousand euro and one euro cent (€ 5,559,000.01) by the issue of a total of five hundred fifty five million nine hundred thousand and one (555,900,001) Ordinary Shares (of different Classes and Categories as set forth below) for a total issue price of one hundred seventy seven million eight hundred forty two thousand eight hundred euro (€ 177,842,800) to VictorianFibre Cayman Limited as set forth in the table in the agenda, the other limited shareholder expressly waiving any right to participate in such capital increase.

VictorianFibre Cayman Limited fully subscribed to the new Ordinary Shares so issued as set forth in the table set forth in the agenda and fully paid the issue price thereof in cash.

Evidence of the payment of the issue price of one hundred seventy seven million eight hundred forty two thousand eight hundred euro (€ 177,842,800) was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate the issue price as to the aggregate nominal value of five million five hundred fifty nine thousand euro and one euro cent (€ 5,559,000.01) to the issued share capital and the balance to the distributable share premium.

The meeting then resolved to adapt in consequence the authorised (un-issued) share capital to the creation of different Classes and Categories of Ordinary Shares as set forth in the amended and restated articles below. The meeting resolved to amend the articles of incorporation in consequence of the above resolutions as set forth in the amended and restated articles of incorporation below.

The meeting resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company to take into account the above resolutions and to make such further amendments as set forth therein, as follows:

AMENDED AND RESTATED
ARTICLES OF INCORPORATION

Art. 1. Denomination. There exists a Luxembourg société en commandite par actions under the name of "VictorianFibre Holding & Co S.C.A." governed by the laws of Luxembourg and these Articles of Incorporation.

Art. 2. Registered Office.

2.1. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the General Meeting of Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.2. The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Manager.

2.3. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

2.4. In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager.

Art. 3. Duration.

3.1. The Company is established for an undetermined duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

3.2. The Company shall not be dissolved in case the Manager resigns, is liquidated, is declared bankrupt or is unable to continue its business. In such circumstances Article 8 shall apply.

Art. 4. Object, Purpose.

4.1. The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, certificates of deposits and any other securities or financial instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

4.2. The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and in any type of assets. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.3. The Company may borrow in any form and proceed by private or public placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or any other type of securities.

4.4. The Company may lend funds in any form including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company, entity or person as it deems fit.

4.5. The Company may give guarantees and grant securities for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any other company, entity or person as it deems fit.

4.6. In a general fashion it may grant assistance in any way to companies, enterprises or persons in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company, entity or person as it deems fit, take any controlling, supervisory or other measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.7. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to or with respect to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.8. Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. Share Capital.

5.1. The issued share capital of the Company shall be represented by management share(s) held by the Manager as unlimited liability shareholder (actionnaire commandité) ("Management Shares") and ordinary shares held by the limited liability shareholders (actionnaires commanditaires) ("Ordinary Shares") of the Company. The Ordinary Shares shall be divided into ten (10) Classes, namely Classes A to J with such rights and obligations as set forth herein. Each Class of Ordinary Share is divided into two (2) Categories. Ordinary Shares and Management Shares shall be referred to as a "Share" and collectively as the "Shares", whenever the reference to a specific Category or Class of shares is not justified or required.

5.2. The issued capital of the Company is set at five million five hundred ninety thousand Euros and one euro cent (€ 5,590,000.01) represented by (one) (1) fully paid Management Share and five hundred and fifty nine million (559,000,000) fully paid Ordinary Shares of Classes A, B, C, D; E; F; G, H, I, and J as follows:

- fifty five million nine hundred thousand (55,900,000) Class A Shares subdivided in forty four million eight hundred thirty nine thousand four hundred twelve (44,839,412) Category A-V Shares and eleven million sixty thousand five hundred eighty eight (11,060,588) Category A-NV Shares;

- fifty five million nine hundred thousand (55,900,000) Class B Shares subdivided in forty four million eight hundred thirty nine thousand four hundred twelve (44,839,412) Category B-V Shares and eleven million sixty thousand five hundred eighty eight (11,060,588) Category B-NV Shares;

- fifty five million nine hundred thousand (55,900,000) Class C Shares subdivided in forty four million eight hundred thirty nine thousand four hundred twelve (44,839,412) Category C-V Shares and eleven million sixty thousand five hundred eighty eight (11,060,588) Category C-NV Shares;

- fifty five million nine hundred thousand (55,900,000) Class D Shares subdivided in forty four million eight hundred thirty nine thousand four hundred twelve (44,839,412) Category D-V Shares and eleven million sixty thousand five hundred eighty eight (11,060,588) Category D-NV Shares;

- fifty five million nine hundred thousand (55,900,000) Class E Shares subdivided in forty four million eight hundred thirty nine thousand four hundred twelve (44,839,412) Category E-V Shares and eleven million sixty thousand five hundred eighty eight (11,060,588) Category E-NV Shares;

- fifty five million nine hundred thousand (55,900,000) Class F Shares subdivided in forty four million eight hundred thirty nine thousand four hundred twelve (44,839,412) Category F-V Shares and eleven million sixty thousand five hundred eighty eight (11,060,588) Category F-NV Shares;

- fifty five million nine hundred thousand (55,900,000) Class G Shares subdivided in forty four million eight hundred thirty nine thousand four hundred twelve (44,839,412) Category G-V Shares and eleven million sixty thousand five hundred eighty eight (11,060,588) Category G-NV Shares;

- fifty five million nine hundred thousand (55,900,000) Class H Shares subdivided in forty four million eight hundred thirty nine thousand four hundred twelve (44,839,412) Category H-V Shares and eleven million sixty thousand five hundred eighty eight (11,060,588) Category H-NV Shares;

- fifty five million nine hundred thousand (55,900,000) Class I Shares subdivided in forty four million eight hundred thirty nine thousand four hundred twelve (44,839,412) Category I-V Shares and eleven million sixty thousand five hundred eighty eight (11,060,588) Category I-NV Shares; and

- fifty five million nine hundred thousand (55,900,000) Class J Shares subdivided in forty four million eight hundred thirty nine thousand four hundred twelve (44,839,412) Category J-V Shares and eleven million sixty thousand five hundred eighty eight (11,060,588) Category J-NV Shares;

Each Share has a nominal value of one Euro cent (€ 0.01).

5.3. The Management Share shall be held by VictorianFibre GP S.à.r.l., a société à responsabilité limitée, RCS Luxembourg B 161106 with registered office in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, as unlimited liability shareholder (actionnaire commandité) and as Manager of the Company.

5.4. Any Shares issued in any of the Categories V shall be non preferred voting shares and any Shares issued in any of the Categories NV shall be non voting preferred shares.

5.5. The authorised share capital of the Company (including the issued share capital) is set at one billion Euro (€ 1,000,000,000) to be represented by Ordinary Shares of any Class or Category (provided that Shares of the Categories NV may never represent more than fifty (50) percent of the issued share capital at any time). Any authorised but unissued Shares shall lapse five (5) years after publication of the deed of incorporation of the Company in the Mémorial (unless amended or extended by the General Meeting of Shareholders).

Any pre-emptive subscription rights for issues of Shares against cash as provided under Luxembourg law (and any related procedures) have been waived and the Manager is authorised to proceed to the issue of Shares within the authorised (unissued) share capital against contributions in cash, in kind or by way of incorporation of available premium or reserves or otherwise pursuant to the terms and conditions determined by the Manager (including issue price or circumstances) while waiving, suppressing or limiting any pre-emptive subscription rights as provided for under Luxembourg law in the case of issues of shares within the authorised (unissued) share capital, for a period starting on the day of the incorporation of the Company and ending on the fifth anniversary of the day of publication of the deed of incorporation (unless amended or extended by the General Meeting).

5.6. The issued and/or authorised (unissued) share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by law for any amendment of these Articles of Incorporation.

5.7. The Company may not issue fractional Shares. The Manager shall be authorised at its discretion to provide for the payment of cash or the issuance of scrip in lieu of any fraction of a Share.

5.8. The Company or its subsidiaries may proceed to the purchase or repurchase of its own Ordinary Shares and may hold Ordinary Shares in treasury, each time within the limits laid down by law.

5.9. Any Share premium shall be freely distributable in accordance with the provision of these Articles.

Art. 6. Reduction of Share Capital - Ordinary Share Classes.

6.1. The Share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Ordinary Shares through the repurchase and cancellation of all the Ordinary Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of Class(es) of Ordinary Shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

6.2. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Ordinary Shares (in the order provided for in article 6.1), such Class of Ordinary Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class to the Total Cancellation Amount as determined by the General Meeting of Shareholders and the holders of Ordinary Shares of the repurchased and cancelled Class of Ordinary Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant Class held by them and cancelled (subject to any applicable withholding taxes and applicable law).

6.2.1. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Ordinary Shares in issue in the Class(es) of Ordinary Shares to be repurchased and cancelled.

6.2.2. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by Manager and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than the Available Amount.

5.5. Upon the repurchase and cancellation of the Ordinary Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will, subject to applicable law, become due and payable by the Company.

Art. 7. Shares.

7.1. Shares of the Company are in registered form only.

7.2. A register of Shares will be kept at the registered office of the Company. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register.

7.3. The Shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the Share will be required to name a single proxy to represent the Share vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Share until one person has been so appointed. The same rule shall apply in the case of a conflict between an usufructuary and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

7.4. The Company may consider the person in whose name the registered Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such registered Shares. The Company shall be completely free from any responsibility in dealing with such registered Shares towards third parties and shall be justified in considering any right, interest or claims of such third parties in or upon such registered shares to be non-existent, subject, however, to any right which such third party might have to demand the registration or change in registration of registered Shares. In the event that a holder of registered shares does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register(s) of Shareholders and such holder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the Company by such holder. The holder may, at any time, change his address as entered in the register(s) of Shareholders by means of written notification to the Company.

7.5. All communications and notices to be given to a registered Shareholder shall be deemed validly made to the latest address communicated by the Shareholder to the Company.

7.6. Upon the written request of a Shareholder, registered nominative Share certificate(s) recording the entry of such Shareholder in the register of Shareholders may be issued in such denominations as the Manager shall prescribe. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Manager. Such certificates shall be signed manually or by facsimile by two authorized representatives of the Manager. Lost, stolen or mutilated certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated Share certificates shall be delivered before new certificates are remitted.

Art. 8. Voting Rights.

8.1. Each Ordinary Share of any Category V shall be entitled to one vote at all General Meetings of shareholders.

8.2. Ordinary Shares of any Category NV shall only have such voting rights as mandatorily provided for by law.

Art. 9. Transfers of Securities.

9.1. The Securities of the Company are freely transferable subject to the provisions set forth in the present Articles as well as to the provisions of an Arrangement (if any as the case may be). Any Transfer of Securities restrictions or provisions may be waived by the Manager. Any Transfer of Securities or purported Transfer of Securities which does not comply with the provisions of the Articles shall be null and void and of no effect as regards the Company, the Manager and the Shareholders and the Company shall not recognise or inscribe any such Transfer of Securities or purported Transfer of Securities.

9.2. Unless otherwise provided for in an Arrangement if any, any Transfer of Securities shall be subject to the relevant transferee becoming a party to any Arrangement (if any as the case may be).

9.3. Any Securities held by an Other Shareholder (including any subscription rights, if any) shall be subject to a lock up period of three (3) years from the STA Closing Date. Notwithstanding such lock-up the following Transfers of Securities shall be permitted, subject to 9.2 above:

9.3.1. a Transfer of Securities with the express prior written approval of the Manager;

9.3.2. unless otherwise provided for in an Arrangement, a Transfer of Securities to an Intermediate Vehicle, if (i) the Other Shareholder owns 100% of the share capital and voting rights in such Intermediate Vehicle, and (ii) the Other Shareholder guarantees the fulfilment of the obligations resulting from an Arrangement (if any as the case may be) and the Articles by the Intermediate Vehicle as if the Investor still was the holder of the transferred Securities, and (iii) the Other Shareholder procures that, should its (direct or indirect) shareholding and/or voting rights in the Intermediate Vehicle fall below 100%, the transferred Securities shall be transferred to either the Other Shareholder or such Intermediate Vehicle that fulfils the prerequisites set forth in (i) and (ii) above.

9.4. The Securities shall further be subject to any such right of first offer, drag along, tag along, right to bid as may be set forth in an Arrangement (if any as the case may be).

9.5. For the avoidance of doubt, no pledge or any other security interest may be granted by any holder of Securities (other than the VF Shareholder(s)) on all or part of its Securities without the prior written consent of the Manager.

Art. 10. Management.

10.1. The Company shall be managed by one manager who shall be the unlimited liability shareholder (commandité) (the “Manager”). VictorianFibre GP S.à.r.l., prenamed, is appointed as the Manager of the Company.

10.2. The Manager may not be removed without its approval except in the case of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, in which case the Manager may be removed by a decision of the General Meeting of Shareholders holding the Ordinary Shares of Categories V adopted under the conditions required to amend the Articles of Incorporation of the Company.

10.3. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board appoints an administrator, who needs not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the Shareholders holding Ordinary Shares of Categories V may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles of Incorporation, a successor Manager. Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

10.4. The Manager shall be entitled to reimbursement of its expenses including, but not limited to, remuneration of its staff, taxes, rentals, cost of equipment, any other disbursements as well as directors fees and an annual fee equivalent to ten per cent (10%) of such expenses. Such amounts shall be payable monthly or quarterly as determined by the Manager on the basis of an estimate and a final account shall be drawn up on the basis of the accounts of the Manager.

Art. 11. Management Powers.

11.1. The Manager is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/ or perform all acts of management, disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by law or by these Articles of Incorporation to the General Meeting of Shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

11.2. The Manager shall have the power on behalf and in the name of the Company to carry out any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary, advisable or useful or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the Manager has, and shall have full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the purposes of the Company.

11.3. The Manager may, from time to time, appoint officers or agents of the Company considered necessary for the operation and management of the Company. The officers and/or agents appointed shall have the powers and duties given to them by the Manager.

Art. 12. Binding Signatures. The Company will be bound towards third parties by the signature of the Manager, acting through one or more of its representatives or duly authorised signatories as designated by the Manager at its sole discretion, or such person(s) to which such power has been delegated by the Manager. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the above mentioned Manager.

Art. 13. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or entity shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one more of shareholder, managers or officers of the Manager is interested in, or is a shareholder, director, officer or employee of such other company or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business. The Manager or such officers shall not by reasons of such affiliation with such other company or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 14. Supervisory Board.

14.1. The Company is supervised by a board of a minimum of three supervisors (the “Supervisory Board”) appointed by the General Meeting of Shareholders which fixes their remuneration as well as the term of their office.

14.2. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and shall authorise any actions of the Manager that may, pursuant to applicable law, exceed the powers of the Manager.

14.3. The members of the Supervisory Board may be re-elected.

14.4. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

14.5. The Supervisory Board shall be convened by any of its member or by the Manager. Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. Notice may be waived by consent in writing, by telegram, email or facsimile or any other means of transmission capable of evidencing such waiver. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board. Any member may act at any meeting by appointing in writing, facsimile or email-pdf or any other means of transmission capable of evidencing such waiver another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

14.6. The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a simple majority vote of the members present or represented. Resolutions of the

Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the Supervisory Board, the chairman of the meeting, any two members or as may be resolved at the relevant meeting or any subsequent meeting. Copies or extracts may be signed by the chairman of the Supervisory Board, the chairman of the meeting, any two members or as may be resolved at the relevant meeting or any subsequent meeting.

14.7. Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the Supervisory Board, each member shall approve such resolution in writing, by telegram, facsimile, email-pdf or any other similar means of communication.

14.8. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. A meeting may also be held by way of conference call or similar means only. The participation in a meeting or the holding of a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 15. General Meetings.

15.1. The General Meeting of Shareholders represents all the Shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, unless otherwise expressly provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

15.2. General Meetings of Shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager in accordance of the provisions of law.

15.3. The annual general meeting shall be held on the third Wednesday of the month of May at 14.00 (local time) at the registered office or at a place in Luxembourg specified in the notice of meeting. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

15.4. Other Meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective convening notice of meeting.

15.5. If the entire issued Share capital is represented at a General Meeting of Shareholders, the General Meeting may be validly held without any convening notice.

15.6. Resolutions at a General Meeting of Shareholders shall be passed in accordance with the quorum requirements (if any) and at such majorities as provided for by law (subject to Article 15.7).

15.7. Any General Meeting of Shareholders may only be validly constituted if the Management Share is duly represented and no decision may be taken at any General Meeting of Shareholders if not approved by the vote attaching to the Management Share.

Art. 16. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on first of January and shall terminate on thirty-first of December of each year.

Art. 17. Allocation of Profits, Distributions.

17.1. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

17.2. The balance shall be allocated as determined by decision of the General Meeting of Shareholders, including by way of distribution to the Shareholders in accordance with the provisions herebelow.

17.3. The Manager may declare and make interim distributions in accordance with applicable law.

17.4. The share premium account may be distributed to the Shareholders. The General Meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

17.5. The distributions declared may be paid in any currency selected by the Manager and may be paid at such places and times as may be determined by the Manager. The Manager may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate distribution funds into the currency of their payment. A distribution declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such Share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on distributions declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

17.6. Shares of Categories NV shall carry an annual cumulative dividend entitlement of [0.1%] of their nominal value (the "Preferred Dividend").

17.7. In the event of a distribution declaration (other than the Preferred Dividend) , such dividend shall be allocated and paid as follows:

17.7.1. an amount equal to 0.25% of the aggregate nominal value of the Class A Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class A Shares pro rata to their Class A Shares, then

17.7.2. an amount equal to 0.50% of the aggregate nominal value of the Class B Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class B Shares pro rata to their Class B Shares, then

17.7.3. an amount equal to 0.75% of the aggregate nominal value of the Class C Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class C Shares pro rata to their Class C Shares, then

17.7.4. an amount equal to 1.00% of the aggregate nominal value of the Class D Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class D Shares pro rata to their Class D Shares, then

17.7.5. an amount equal to 1.25% of the aggregate nominal value of the Class E Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class E Shares pro rata to their Class E Shares, then

17.7.6. an amount equal to 1.50% of the aggregate nominal value of the Class F Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class F Shares pro rata to their Class F Shares, then

17.7.7. an amount equal to 1.75% of the aggregate nominal value of the Class G Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class G Shares pro rata to their Class G Shares, then

17.7.8. an amount equal to 2.00% of the aggregate nominal value of the Class H Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class H Shares pro rata to their Class H Shares, then

17.7.9. an amount equal to 2.25% of the aggregate nominal value of the Class I Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class I Shares pro rata to their Class I Shares, then

17.7.10. an amount equal to 2.50% of the aggregate nominal value of the Class J Shares in issue shall be distributed (or provisioned) equally to all holders of Class J Shares pro rata to their Class J Shares, then

17.7.11. the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only class A shares are in existence).

Art. 18. Dissolution.

18.1. In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Manager then in office who will be endowed with the powers provided by Articles 144 et seq. of the Law of 1915.

18.2. Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid to the Ordinary Shareholders in accordance with the provisions of Article 6 and Article 17, and applicable law.

Art. 19. Definitions.

Arrangement	means any shareholder or like agreement which may exist between Shareholders of the Company and the Company (if any) or which has been duly notified and accepted by the Company (if any) provided however always that the VF Shareholder(s) is/are a party thereto;
Articles or Articles of Incorporation	means the articles of incorporation of the Company from time to time;
Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Ordinary Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA = Available Amount NP = net profits (including carried forward profits) P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Ordinary Shares to be cancelled L = losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles;
Categories	Means as relevant Categories V and/or Categories NV;
Categories NV	Means the Categories A-NV to J-NV (to the extent outstanding) of non voting preferred Ordinary Shares;
Categories V	Means the Categories A-V to J-V (to the extent outstanding) of voting Ordinary Shares;
Class	Means a class of Ordinary Shares;
Company	means VictorianFibre Holding & Co S.C.A.;
Connected Person	means, with respect to a person, its subsidiaries and any person who owns directly or indirectly more than 50% of the share capital or voting rights of that first person;
General Meeting	means the general meeting of Shareholders of the Company;
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Ordinary Shares;
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

Intermediate Vehicle	means any entity, wholly owned by an Other Shareholder, through which the Other Shareholder owns Securities, provided however that there shall be no more than one Intermediate Vehicle for one Other Shareholder owning Securities at any time;
Other Shareholders	means all the Shareholders other than the VF Shareholders;
Securities	means the Ordinary Shares (and any subscription right relating thereto), any preferred equity certificates (if any) and any other share, warrant or other security issued or to be issued by the Company entitling, or which may entitle, directly or indirectly, at any moment, by conversion, exchange, refund, presentation or exercise of a warrant or in any other way, to subscription or attribution of shares or other securities representing or giving access to a portion of the capital of the Company, and any negotiable subscription right for any increase of capital of the Company;
Shareholder	means a holder of Shares of the Company
STA Closing Date	shall have the meaning set forth in an Arrangement (if any as the case may be);
Transfer	means, in the context of Securities, any sale, contribution ("apport"), assignment, pledge, hypothecation, disposition or any type of direct or indirect legal or beneficial transfer, including any gratuitous or onerous transfer even if the transfer is made pursuant to succession (but not in case of a merger or restructuring of the Company, VF Affiliates or a party (from time to time) to an Arrangement) or to a public auction (ordered by the Court); the expression "Transfer of Securities" shall also include Transfers with or without usufruct and Transfers by way of trust or "fiducie". The words "transfer", "transferable" and "transferee" shall be construed accordingly;
VF Affiliates	means Kohlberg Kravis Roberts & Co L.P. and any investment funds managed by Kohlberg Kravis Roberts & Co L.P. or one of its Connected Persons that own Securities;
VF Shareholder	means VictorianFibre Cayman Limited together with the affiliated permitted transferees (including, for the avoidance of doubt VF Affiliates holding Securities);

Art. 20. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately EUR 6,800.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day abovementioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-cinquième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de VictorianFibre Holding & Co S.C.A., une société en commandite par actions dont le siège social est sis au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, constituée en vertu d'un acte du notaire soussigné en date du 16 mai 2011, (non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B161150 (la «Société»).

L'assemblée a été présidée par Me Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et scrutateur Me Cécile Burc, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et demande au notaire d'acter que:

4. Les actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux, sont renseignés sur une liste de présence signée par le(s) mandataire(s), le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

5. Il appert de la liste de présence que l'ensemble des trois millions cent mille (3.100.000) actions émises dans la Société sont représentées à l'assemblée générale et les actionnaires de la Société (y compris le gérant-commandité) ont déclaré avoir pris connaissance de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée a été valablement constituée et peuvent valablement décider sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

6. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

(A) Réorganisation du capital social émis de la Société via:

(i) la création de dix (10) Classes d'Actions de Commanditaire, à savoir les Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I, et J, chacune desdites Classes étant subdivisée en deux (2) Catégories d'Actions comme suit: la Classe d'Actions A est divisée en Actions de Catégorie A-V et Actions de Catégorie A-NV; la Classe d'Actions B est divisée en Actions de Catégorie B-V et Actions de Catégorie B-NV; les Actions de Classe C sont divisées en Actions de Catégorie C-V et Actions de Catégorie C-NV; les Actions de Classe D sont divisées en Actions de Catégorie D-V et Actions de Catégorie D-NV; les Actions de Classe E sont divisées en Actions de Catégorie E-V et Actions de Catégorie E-NV; les Actions de Classe F sont divisées en Actions de Catégorie F-V et Actions de Catégorie F-NV; les Actions de Classe G sont divisées en Actions de Catégorie G-V et Actions de Catégorie G-NV; les Actions de Classe H sont divisées en Actions de Catégorie H-V et Actions de Catégorie H-NV; les Actions de Classe I sont divisées en Catégorie I-V et Actions de Catégorie I-NV; et les Actions de Classe J sont divisées en Actions de Catégorie J-V et Actions de Catégorie J-NV (à noter que les Actions de chaque Catégorie "V" (de quelque Classe que ce soit) sont des Actions avec droit de vote et les Actions de chaque Catégorie "NV" (de quelque Classe que ce soit) sont des Actions préférentielles sans droit de vote)); la détermination des conditions, droits et obligations des Actions de Commanditaire des différentes Classes et Catégories tels que prévus dans les statuts modifiés et refondus de la Société ci-dessous;

(ii) la reclassification des trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (3.099.999) Actions de Commanditaire en trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (3.099.999) Actions de Commanditaire de Catégorie A-V;

(iii) l'augmentation du capital social émis par l'émission d'un total de cinq cent cinquante-cinq millions neuf cent mille et une (555.900.001) Actions de Commanditaire (de différentes Classes et Catégories, telles qu'exposées ci-dessous) pour un prix d'émission total de cent soixante-dix-sept millions huit cent quarante-deux mille huit cents euros (177.842.800 €) à VictorianFibre Cayman Limited tel que décrit dans le tableau ci-dessous, le paiement du prix d'émission par VictorianFibre Cayman Limited, l'affectation d'une partie du prix d'émission au capital social émis à hauteur d'une valeur nominale totale de cinq millions cinq cent cinquante-neuf mille euros et un centime d'euro (5.559.000,01 €) et le solde à la prime d'émission distribuable:

Souscripteur	VictorianFibre Cayman Limited
Classe/Catégorie	Nombre d'Actions souscrites
Classe A Catégorie A-V	41 739 413
Catégorie A-NV	11 060 588
Classe B Catégorie B-V	44 839 412
Catégorie B-NV	11 060 588
Classe C Catégorie C-V	44 839 412
Catégorie C-NV	11 060 588
Classe D Catégorie D-V	44 839 412
Catégorie D-NV	11 060 588
Classe E Catégorie E-V	44 839 412
Catégorie E-NV	11 060 588
Classe F Catégorie F-V	44 839 412
Catégorie F-NV	11 060 588
Classe G Catégorie G-V	44 839 412
Catégorie G-NV	11 060 588
Classe H Catégorie H-V	44 839 412
Catégorie H-NV	11 060 588
Classe I Catégorie I-V	44 839 412
Catégorie I-NV	11 060 588
Classe J Catégorie J-V	44 839 412
Catégorie J-NV	11 060 588
Total Catégories V	445 294 121
Catégories NV	110 605 880
Total des Actions de Commanditaire	555 900 001

(iv) adaptation du capital social autorisé (non émis) à la création de différentes Classes et Catégories d'Actions de Commanditaire;

(v) modifications corrélatives des statuts telles que décrites ci-dessous;

(B) modification et refonte des statuts de la Société aux fins de prendre en considération la résolution ci-dessus et de faire les modifications décrites dans celle-ci, substantiellement dans la forme jointe aux procurations (sans toutefois modifier l'objet de la Société); Après délibération, l'assemblée a pris, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée a décidé de réorganiser le capital social émis de la Société en prenant les mesures ci-dessous.

L'assemblée a décidé de créer dix (10) Classes d'Actions de Commanditaire, à savoir les Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I, et J, chacune desdites Classes étant subdivisée en deux (2) Catégories d'Actions comme suit: la Classe d'Actions A est divisée en Actions de Catégorie A-V et Actions de Catégorie A-NV; la Classe d'Actions B est divisée en Actions de Catégorie B-V et Actions de Catégorie B-NV; les Actions de Classe C sont divisées en Actions de Catégorie C-V et Actions de Catégorie C-NV; les Actions de Classe D sont divisées en Actions de Catégorie D-V et Actions de Catégorie D-NV; les Actions de Classe E sont divisées en Actions de Catégorie E-V et Actions de Catégorie E-NV; les Actions de Classe F sont divisées en Actions de Catégorie F-V et Actions de Catégorie F-NV; les Actions de Classe G sont divisées en Actions de Catégorie G-V et Actions de Catégorie G-NV; les Actions de Classe H sont divisées en Actions de Catégorie H-V et Actions de Catégorie H-NV; les Actions de Classe I sont divisées en Catégorie I-V et Actions de Catégorie I-NV; et les Actions de Classe J sont divisées en Actions de Catégorie J-V et Actions de Catégorie J-NV (à noter que les Actions de chaque Catégorie "V" (de quelque Classe que ce soit) sont des Actions avec droit de vote et les Actions de chaque Catégorie "NV" (de quelque Classe que ce soit) sont des Actions préférentielles sans droit de vote)); enfin, elle a déterminé les conditions, droits et obligations des Actions de Commanditaire des différentes Classes et Catégories tels que prévus dans les statuts modifiés et refondus de la Société ci-dessous.

L'assemblée a décidé de reclasser des trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (3.099.999) Actions de Commanditaire en trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (3.099.999) Actions de Commanditaire de Catégorie A-V.

L'assemblée a décidé d'augmenter du capital social émis par l'émission d'un total de cinq cent cinquante-cinq millions neuf cent mille et une (555.900.001) Actions de Commanditaire (de différentes Classes et Catégories, telles qu'exposées ci-dessous) pour un prix d'émission total de cent soixante-dix-sept millions huit cent quarante-deux mille huit cents euros (177.842.800€) à VictorianFibre Cayman Limited tel que décrit dans le tableau figurant dans l'agenda, les autres actionnaires détenteurs d'Actions de Commanditaire renonçant expressément à leur droit de souscription au titre de la présente augmentation de capital.

Preuve du paiement du prix d'émission de cent soixante-dix-sept millions huit cent quarante-deux mille huit cent euros (177.842.800€) a été montrée au notaire soussigné. L'assemblée a décidé d'affecter une partie du prix d'émission au capital sociale émis à hauteur d'une valeur nominale totale de cinq millions cinq cent cinquante-neuf mille euros et un centime d'euro (5.559.000,01€) et le solde à la prime d'émission distribuable.

L'assemblée a ensuite décidé d'adapter en conséquence le capital social autorisé (non émis) à la création de différentes Classes et Catégories d'Actions telles que prévues dans les statuts modifiés et refondus ci-dessous.

L'assemblée a décidé de modifier et de procéder à la refonte des statuts de la Société aux fins de prendre en considération la résolution ci-dessus et de faire les modifications décrites dans celle-ci:

STATUTS MODIFIÉS ET REFONDUS

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe une société en commandite par actions de droit luxembourgeois sous la dénomination de «VictorianFibre Holding & Co. S.C.A.» régie par les lois du Luxembourg et les présents Statuts.

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par voie de résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires délibérant de la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.2. L'adresse du siège social peut être transférée dans les limites de la commune sur décision du Gérant.

2.3. La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.4. Dans l'hypothèse où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique et/ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication avec ce siège ou de ce siège avec des personnes situées à l'étranger, se présentent ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société de droit luxembourgeois. Ces mesures provisoires seront prises et notifiées aux parties intéressées par le Gérant.

Art. 3. Durée.

a. La Société est constituée pour une durée indéterminée. La Société peut à tout moment être dissoute par une résolution des Actionnaires statuant de la manière requise en matière de modification des présents Statuts.

b. La Société ne sera pas dissoute du fait de la démission du Gérant, de sa liquidation, de sa mise en faillite ou de son incapacité à poursuivre ses affaires. Dans de telles circonstances, l'Article 8 s'appliquera.

Art. 4. Objet.

4.1. La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la prise de participations et de tous intérêts, de quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou toute autres entité commerciale, entreprise ou investissement, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, obligations, certificats de créances, billets, certificats de dépôt et toutes autres valeurs mobilières ou instruments financiers de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

4.2. La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de toute manière et dans tout type d'avoirs. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.3. La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement public ou privé à l'émission d'obligations, de billets et de certificats de créances ou de toute sorte d'instruments représentatifs de dettes ou tout autre type de valeurs mobilières.

4.4. La Société peut prêter des fonds sous toute forme, y compris sans limitation, ceux résultant de tout emprunt de la Société ou de l'émission de tout titre représentatif de capital ou de dette de toute sorte, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société, entité ou personne qu'elle juge appropriée.

4.5. La Société peut donner des garanties et contracter des sûretés pour ses propres obligations et engagements de même que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société, entité ou personne qu'elle juge appropriée.

4.6. D'une manière générale, elle peut prêter assistance, de quelque manière que ce soit, à toutes sociétés, entreprises ou personnes dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société, entité ou personne qu'elle juge appropriée, prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance ou toutes autres mesures et effectuer toute opération qu'elle juge utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

4.7. La Société peut de manière générale employer toutes techniques et instruments en relation avec ou relatif à un quelconque de ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris sans limitation, des techniques et instruments créés pour protéger la Société contre les risques de crédit, d'échange de devises, de taux d'intérêt et autres risques.

4.8. Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, en relation directe ou indirecte avec tous ces domaines afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social émis de la Société est représenté par une/(des) action(s) de commandité détenue(s) par le Gérant en sa qualité d'actionnaire commandité («Actions de Commandité») et des actions de commanditaire détenues par les actionnaires commanditaires («Actions de Commanditaire») de la Société. Les Actions de Commanditaire sont divisées en dix Classes, à savoir les Classes A à J assorties des droits et obligations tels que prévus aux présentes. Chaque Classe d'Action de Commanditaire est divisée en deux (2) Catégories. Les Actions de Commanditaire et les Actions de Commandité sont désignées en tant qu'«Action» et collectivement en tant qu'«Actions», chaque fois que la référence à une catégorie ou classe particulière n'est ni justifiée ni requise.

5.2. Le capital émis de la Société est fixé à cinq millions cinq cent quatre-vingt-dix mille euros et un centime d'euro (5.590.000,01€) représenté par (une) (1) Action de Commandité entièrement libérée et cinq cent cinquante-neuf millions (559.000.000) d'Actions de Commanditaire de Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I, et J de la manière suivante:

- cinquante-cinq millions neuf cent mille (55.900.000) Actions de Classe A divisées en quarante-quatre millions huit cent trente-neuf mille quatre cent douze (44.839.412) Actions de Catégorie A-V et onze millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit (11.060.588) Actions de Catégorie A-NV;

- cinquante-cinq millions neuf cent mille (55.900.000) Actions de Classe B divisées en quarante-quatre millions huit cent trente-neuf mille quatre cent douze (44.839.412) Actions de Catégorie B-V et onze millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit (11.060.588) Actions de Catégorie B-NV;

- cinquante-cinq millions neuf cent mille (55.900.000) Actions de Classe C divisées en quarante-quatre millions huit cent trente-neuf mille quatre cent douze (44.839.412) Actions de Catégorie C-V et onze millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit (11.060.588) Actions de Catégorie C-NV;

- cinquante-cinq millions neuf cent mille (55.900.000) Actions de Classe D divisées en quarante-quatre millions huit cent trente-neuf mille quatre cent douze (44.839.412) Actions de Catégorie D-V et onze millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit (11.060.588) Actions de Catégorie D-NV;

- cinquante-cinq millions neuf cent mille (55.900.000) Actions de Classe E divisées en quarante-quatre millions huit cent trente-neuf mille quatre cent douze (44.839.412) Actions de Catégorie E-V et onze millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit (11.060.588) Actions de Catégorie E-NV;

- cinquante-cinq millions neuf cent mille (55.900.000) Actions de Classe F divisées en quarante-quatre millions huit cent trente-neuf mille quatre cent douze (44.839.412) Actions de Catégorie F-V et onze millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit (11.060.588) Actions de Catégorie F-NV;

- cinquante-cinq millions neuf cent mille (55.900.000) Actions de Classe G divisées en quarante-quatre millions huit cent trente-neuf mille quatre cent douze (44.839.412) Actions de Catégorie G-V et onze millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit (11.060.588) Actions de Catégorie G-NV;

- cinquante-cinq millions neuf cent mille (55.900.000) Actions de Classe H divisées en quarante-quatre millions huit cent trente-neuf mille quatre cent douze (44.839.412) Actions de Catégorie H-V et onze millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit (11.060.588) Actions de Catégorie H-NV;

- cinquante-cinq millions neuf cent mille (55.900.000) Actions de Classe I divisées en quarante-quatre millions huit cent trente-neuf mille quatre cent douze (44.839.412) Actions de Catégorie I-V et onze millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit (11.060.588) Actions de Catégorie I-NV; et

- cinquante-cinq millions neuf cent mille (55.900.000) Actions de Classe J divisées en quarante-quatre millions huit cent trente-neuf mille quatre cent douze (44.839.412) Actions de Catégorie J-V et onze millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit (11.060.588) Actions de Catégorie J-NV;

Chaque Action a une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01€).

5.3. L'Action de Commandité est détenue par VictorianFibre GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée, RCS Luxembourg B 161106, ayant son siège social à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité d'actionnaire commandité et en qualité de Gérant de la Société.

5.4. Toutes les Actions émises de Catégorie V sont des actions sans droit de préférence et avec droit de vote et toutes les Actions émises dans toute Catégorie NV sont des actions préférentielles sans droit de vote.

5.5. Le capital social autorisé de la Société (y compris le capital social émis) est fixé à un milliard d'euros (€ 1.000.000.000) représenté par des Actions de Commanditaire de toute Classe ou Catégorie (sous réserve que les Actions des Catégories NV ne représentent jamais plus de cinquante (50) pour cent du capital social émis à tout moment). Toutes les Actions autorisées mais non émises expireront cinq (5) années après la publication de l'acte de constitution de la Société au Mémorial (sauf modification ou extension par l'Assemblée Générale des Actionnaires).

Il a été renoncé à tous les droits de souscription préférentiels relatifs aux émissions d'Actions en contrepartie d'espèces tels que prévus par la loi luxembourgeoise (et toutes procédures y relatives) et le Gérant est autorisé à procéder à l'émission d'Actions dans les limites du capital social autorisé (mais non émis) en contrepartie d'apports en numéraire, en nature ou par voie d'incorporation de réserves ou primes disponibles ou autrement selon les termes et conditions déterminés par le Gérant (y compris le prix d'émission et les circonstances) tout en renonçant à, supprimant ou limitant tout droit de souscription préférentiel tel que prévu par la loi luxembourgeoise en cas d'émissions d'actions dans les limites du capital social autorisé (mais non émis), pour une période commençant le jour de la constitution de la Société et se terminant le cinquième anniversaire de la date de publication de l'acte de constitution (sauf modification ou extension par l'Assemblée Générale).

5.6. Le capital social émis et/ou autorisé (mais non émis) de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par la loi en ce qui concerne la modification des présents Statuts.

5.7. La Société ne peut pas émettre de fractions d'actions. Le Gérant est autorisé, à sa discrétion, à procéder à des paiements en numéraire ou à l'émission de certificats en remplacement de fractions d'Actions.

5.8. La Société ou ses filiales peuvent procéder à l'acquisition ou au rachat de leurs propres Actions de Commanditaire et détenir des Actions de Commanditaire en trésorerie, à chaque fois dans les limites prévues par la loi.

5.9. Toute prime d'Emission est librement distribuable conformément aux dispositions des présents Statuts.

Art. 6. Réduction du Capital Social - Classe d'Actions de Commanditaire.

6.1. Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation d'Actions notamment l'annulation d'une ou de plusieurs Classes d'Actions de Commanditaire, par le rachat et l'annulation de toutes les Actions de Commanditaire émises dans ladite/lesdites Classe(s). Dans le cas de rachats et d'annulations de Classe(s) d'Actions de Commanditaire, lesdits rachats et lesdites annulations d'actions seront effectués par ordre alphabétique inverse (en commençant par la Classe J).

6.2. En cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe d'Actions de Commanditaire (dans l'ordre prévu à l'article 6.1), les détenteurs de la Classe concernée auront droit, au prorata de leur participation dans ladite classe, au Montant Total d'Annulation, tel que déterminé par l'Assemblée Générale des Actionnaires et les détenteurs d'Actions de Commanditaire de la Classe rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Action pour chaque action qu'ils détiennent dans la Classe concernée et qui est annulée.

6.2.1. La Valeur d'Annulation Par Action sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'Actions de Commanditaire émises dans la(les) Classe(s) d'Actions de Commanditaire devant être rachetée(s) et annulée(s).

6.2.2. Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Gérant et approuvé par l'Assemblée Générale sur la base des Comptes Intérimaires concernés sous réserve toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

6.3. A compter du rachat et de l'annulation des Actions de Commanditaire de la Classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société, sous réserve de la loi applicable.

Art. 7. Actions.

7.1. Les Actions de la Société sont sous forme nominative uniquement.

7.2. Un registre des Actionnaires sera tenu au siège social de la Société. La détention d'Actions nominatives sera établie par une inscription dans ledit registre.

7.3. Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul détenteur par Action. En cas de codétention d'Actions, les personnes qui revendiquent la propriété sur cette Action devront nommer une seule personne pour représenter l'Action à l'égard de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'un seul représentant ait été nommé. La même règle s'applique en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-proprétaire et un créancier et créancier-gagiste.

7.4. La Société peut considérer la personne au nom de laquelle les Actions nominatives sont inscrites dans le registre des Actionnaires comme étant le seul propriétaire desdites Actions nominatives. La Société sera complètement dégagée de toute responsabilité en liaison avec lesdites Actions nominatives à l'égard de tierces personnes et sera, à bon droit, fondée à considérer tout droit, intérêt ou demandes de ces tiers dans ou en rapport avec ces actions nominatives comme étant inexistantes, sous réserve toutefois de tout droit qu'aurait ce tiers de requérir l'inscription ou la modification de l'inscription des Actions nominatives. Dans le cas où un détenteur d'actions nominatives ne fournit pas d'adresse à laquelle toutes les notifications et avis de la Société pourront être envoyés, la Société pourra en faire mention dans le(s) registre(s) des Actionnaires et l'adresse dudit détenteur sera considérée comme étant au siège social de la Société ou une autre adresse que la Société pourra inscrire, de temps à autre, jusqu'à ce que ce détenteur fournisse une adresse différente à la Société. Le détenteur peut, à tout moment, changer son adresse telle qu'indiquée dans le(s) registre(s) des Actionnaires au moyen d'une notification écrite à la Société.

7.5. Toutes les communications et notifications devant être envoyées à un Actionnaire nominatif seront censées être valablement effectuées à la dernière adresse communiquée par l'Actionnaire à la Société.

7.6. Sur demande écrite d'un Actionnaire, un/(des) certificat(s) d'Actions nominatives attestant l'inscription de cet Actionnaire dans le registre des Actionnaires pourra/pourront être émis dans les dénominations que le Gérant prescrira. Les certificats ainsi émis auront la forme et porteront les légendes et numéros d'identifications que le Gérant déterminera. Ces certificats seront signés manuellement ou par télécopie par deux représentants autorisés du Gérant. Les certificats, perdus, volés ou endommagés seront remplacés par la Société sur présentation d'une preuve, engagement ou indemnité jugés satisfaisants pour la Société, sous réserve que les certificats d'Actions endommagés doivent être remis avant que de nouveaux certificats ne soient émis.

Art. 8. Droits de vote.

8.1. Chaque Action de Commanditaire de Catégorie V donnera droit à une voix à toutes les Assemblées Générales des actionnaires.

8.2. Les Actions de Commanditaires de toute Catégorie NV conféreront uniquement les droits de vote tels qu'obligatoirement prévus par la loi.

Art. 9. Transfert de Titres.

9.1. Les Titres de la Société sont librement cessibles sous réserve des dispositions des présents Statuts ainsi que des dispositions de tout Contrat (le cas échéant). Le Gérant peut passer outre à toutes restrictions ou dispositions quant au Transfert de Titres. Tout Transfert de Titres ou prétendu Transfert de Titres qui n'est pas conforme aux dispositions des Statuts sera nul et non-avenue et n'aura aucun impact sur la Société, le Gérant et les Actionnaires et la Société ne reconnaîtra ni n'inscrira un tel Transfert de Titres ou un prétendu Transfert de Titres.

9.2. Sauf disposition contraire d'un Contrat, tout Transfert de Titres sera soumis au cessionnaire en question devenant une partie à tout Contrat (tel qu'il pourrait exister, le cas échéant).

9.3. Tout Titre détenu par un Autre Actionnaire (y compris les droits de souscription, le cas échéant) sera soumis à une période d'incessibilité de trois (3) années à compter de la Date de Clôture du STA. Nonobstant ledit verrouillage, les transferts de Titres suivants seront autorisés, sous réserve du point 9.2 ci-dessus:

9.3.1. Un Transfert de Titres avec Contrat écrit exprès du Gérant;

9.3.2. sauf disposition contraire d'un Contrat, un Transfert de titres vers un Véhicule Intermédiaire, dans le cas où (i) l'Autre Actionnaire détient 100% du capital social et des droits de vote dans ledit Véhicule Intermédiaire, et (ii) l'Autre Actionnaire garantit l'exécution des obligations résultant de tout Contrat (tel qu'il pourrait exister le cas échéant) et des Statuts par le Véhicule Intermédiaire comme si l'Investisseur était toujours le détenteur des Titres transférés, et (iii) l'Autre Actionnaire fait en sorte que, dans le cas où sa participation (directe ou indirecte) et/ou ses droits de vote dans le Véhicule Intermédiaire devient inférieure à 100%, les Titres transférés seront transférés soit à l'Autre Actionnaire soit audit Véhicule Intermédiaire remplissant les conditions préalables prévues aux points (i) et (ii) ci-dessus.

9.4. Les Titres seront par ailleurs soumis à tel droit de première offre (préemption), droit de sortie forcée (drag along), ou droit de sortie conjointe (tag along), droit de soumissionner (right to bid) tel que prévu dans tout Contrat (tel qu'il pourrait exister le cas échéant).

9.5. Afin de lever tout doute, aucun gage ou autre sûreté réelle ne peut être Contraté(e) par un détenteur de Titres (autre que le(s) Actionnaire(s) VF) sur tout ou partie de ses Titres sans accord écrit préalable du Gérant.

Art. 10. Gérance.

10.1. La Société sera gérée par un gérant qui sera l'actionnaire commandité (le «Gérant»). VictorianFibre GP S.à r.l., prénommée, est nommée Gérant de la Société.

10.2. Le Gérant ne peut pas être révoqué sans son approbation sauf dans le cas d'incapacité légale, liquidation ou autre situation permanente empêchant le Gérant d'agir en sa capacité de Gérant de la Société, auquel cas le Gérant peut être révoqué sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires détenant les Actions de Commanditaire de Catégories V, adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

10.3. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou de toute autre situation permanente empêchant le Gérant d'agir en tant que Gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute ou liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être un actionnaire, pour effectuer les actes d'urgence ou purement administratifs jusqu'à ce qu'une assemblée des actionnaires soit tenue, laquelle devra être convoquée par l'administrateur dans les quinze (15) jours qui suivent sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les Actionnaires détenant des Actions de Commanditaire de Catégorie V pourront nommer un nouveau Gérant, conformément aux règles de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts. La nomination de ce nouveau gérant ne sera pas soumise à l'approbation du Gérant.

10.4. Le Gérant aura droit au remboursement de ses dépenses y compris, mais de manière non restrictive, de la rémunération de son personnel, des taxes, des loyers, des frais d'équipement ainsi que de tous autres débours tels que les jetons de présence des administrateurs et une taxe annuelle équivalente à dix (10) pour cent desdites dépenses. Ces montants seront payables tous les mois ou trimestres tel que déterminé par le Gérant sur base d'une estimation et un décompte final sera établi sur base des comptes du Gérant.

Art. 11. Pouvoirs de Gestion.

11.1. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou accomplir tous les actes de gestion, de disposition, et d'administration en conformité avec l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires ou au Conseil de Surveillance appartiennent au Gérant.

11.2. Le Gérant aura le pouvoir, pour le compte et au nom de la Société, de réaliser l'objet de la Société et d'effectuer tous les actes et de conclure et de délivrer tous les contrats et tous autres engagements qui lui semblent nécessaires, avisés, utiles ou accessoires à cette fin. À moins qu'il n'en soit expressément disposé autrement, le Gérant a et aura pleine autorité pour exercer à sa discrétion, pour le compte et au nom de la Société, tous droits et pouvoirs nécessaires ou utiles en vue de réaliser l'objet de la Société.

11.3. Le Gérant peut, de temps à autre, s'il le juge nécessaire pour les opérations et la gestion de la Société, nommer des fondés de pouvoir ou agents de la Société. Les fondés de pouvoir et/ou les agents désignés auront les pouvoirs et obligations qui leur seront attribués par le Gérant.

Art. 12. Signatures ayant force obligatoire. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature du Gérant, agissant par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes habilitées à signer et désignées par le Gérant de manière discrétionnaire, ou telle(s) personne(s) à qui ce pouvoir a été délégué par le Gérant.

Tout litige dans lequel la Société serait plaignante ou défenderesse sera réglé au nom de la Société par le Gérant mentionné ci-dessus.

Art. 13. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec toute autre société ou entité ne pourront être affectés ou invalidés par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs actionnaires, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans une telle autre société ou entités, ou par le fait qu'il serait associé, directeur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou entité avec laquelle la Société contracte ou est autrement en relation d'affaires. Le Gérant ou ses fondés de pouvoir ne sera/seront pas, par là-même, privé(s) du droit de délibérer, de voter et d'agir s'agissant des matières en relation avec ce contrat ou autres affaires.

Art. 14. Conseil de Surveillance.

14.1 La Société est surveillée par un conseil composé de trois membres au moins (le «Conseil de Surveillance») désignés par l'Assemblée Générale des Actionnaires qui fixe leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

14.2. Le Conseil de Surveillance sera consulté par le Gérant sur toutes les affaires que le Gérant pourra déterminer et autorisera toutes les actions du Gérant qui pourraient, selon la loi, excéder les pouvoirs du Gérant.

14.3. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles.

14.4. Le Conseil de Surveillance peut élire un président en son sein.

14.5. Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant. Un avis de convocation à toute réunion du Conseil de Surveillance sera envoyé à tous les membres du Conseil de Surveillance huit (8) jours au moins avant la date prévue pour cette réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront exposés dans l'avis de convocation à la réunion. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit, par télégramme, message électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication permettant d'attester de l'authenticité d'une telle renonciation. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour des assemblées se tenant aux heures et endroits déterminés dans une résolution adoptée par le Conseil de Surveillance. Tout membre pourra agir lors de toute réunion en désignant par écrit, par télécopie ou email-pdf ou par tout autre moyen de communication attestant de l'authenticité d'une telle renonciation un autre membre comme son représentant. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

14.6. Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés. Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président du Conseil de Surveillance, le président de la réunion ou deux membres ou tel que décidé à la réunion concernée ou toute réunion subséquente. Des copies ou extraits peuvent être signés par le président du Conseil de Surveillance, le président de la réunion, par deux membres ou tel que décidé à la réunion concernée ou toute réunion subséquente.

14.7. Les résolutions approuvées et signées par voie écrite par tous les membres du Conseil de Surveillance prendront effet au même titre que les résolutions passées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance; chaque membre doit approuver une telle résolution par écrit, télégramme, télécopie, e-mail-pdf ou tout autre moyen de communication similaire.

14.8. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de communiquer entre elles. Une réunion peut également être tenue par voie de conférence téléphonique uniquement ou tout autre moyen de communication similaire. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Art. 15. Assemblées générales.

15.1. L'Assemblée Générale des Actionnaires représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs d'ordonner, d'exécuter ou de ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf disposition contraire dans les présents Statuts, aucune résolution ne pourra être valablement prise à moins d'avoir été approuvée par le Gérant.

15.2. Les Assemblées Générales des Actionnaires seront convoquées au moyen d'un avis du Gérant conformément aux dispositions de la loi.

15.3. L'assemblée générale annuelle se tiendra le troisième mercredi du mois de mai à 14h (heure locale) au siège social ou à tout autre lieu à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

15.4. Les autres Assemblées des Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et heures indiqués dans les avis de convocation respectifs des assemblées.

15.5. Si l'entière du capital social émis est représentée à une Assemblée Générale des Actionnaires, l'Assemblée Générale peut valablement être tenue sans convocation préalable.

15.6. Lors d'une Assemblée Générale, les résolutions sont prises conformément aux exigences de quorum (le cas échéant) et aux majorités prévues par la loi (sous réserve de l'Article 15.7).

15.7. Toute Assemblée Générale des Actionnaires n'est valablement constituée que si l'Action de Commandité est valablement représentée et aucune décision ne peut être prise lors d'une Assemblée Générale des Actionnaires si elle n'est pas approuvée par la voix attachée à l'Action de Commandité.

Art. 16. Exercice comptable. L'exercice comptable de la Société débutera le 1^{er} janvier et prendra fin le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Affectation des Bénéfices, Distributions.

17.1. Il sera prélevé sur les bénéfices nets annuels de la Société un montant égal à cinq pour cent (5%) qui sera affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

17.2. Le solde pourra être alloué tel que déterminé par l'Assemblée Générale des Actionnaires, y compris par voie de distribution aux Actionnaires conformément aux dispositions ci-dessous.

17.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être déclarés et payés par le Gérant conformément à la loi applicable.

17.4. Les primes d'émission peuvent être distribuées aux Actionnaires. L'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider d'affecter à la réserve légale tout montant du compte de prime d'émission.

17.5. Les distributions déclarées peuvent être payées dans la devise choisie et dans les délais et lieux décidés par le Gérant. Le Gérant peut déterminer définitivement le taux auquel les fonds disponibles pour ces distributions seront échangés dans la devise dans laquelle le paiement sera effectué. Une distribution déclarée mais impayée sur une action

durant cinq années ne pourra pas, passé ce délai, être réclamé par le détenteur de ladite Action, et sera considérée comme prescrite pour le détenteur de ladite Action, et reviendra à la Société. Il ne sera versé aucun intérêt sur les distributions déclarées et non réclamées qui sont détenues par la Société pour le compte des détenteurs d'Actions.

17.6. Actions de Catégories NV conféreront un droit à des dividendes cumulatifs annuels de [0,1%] de leur valeur nominale («Dividende Préférentiel»).

17.7. Dans le cas d'une déclaration de distribution (autre que le Dividende Préférentiel), ledit dividende sera alloué et payé de la manière suivante:

17.7.1. un montant égal à 0,25% de la valeur nominale totale des Actions de Classe A en circulation sera distribué (ou provisionné) de manière égale à tous les détenteurs des Actions de Classe A au prorata de leurs Actions de Classe A, ensuite

17.7.2. un montant égal à 0,50% de la valeur nominale totale des Actions de Classe B en circulation sera distribué (ou provisionné) de manière égale à tous les détenteurs des Actions de Classe B au prorata de leurs Actions de Classe B, ensuite

17.7.3. un montant égal à 0,75% de la valeur nominale totale des Actions de Classe C en circulation sera distribué (ou provisionné) de manière égale à tous les détenteurs des Actions de Classe C au prorata de leurs Actions de Classe C, ensuite

17.7.4. un montant égal à 1,00% de la valeur nominale totale des Actions de Classe D en circulation sera distribué (ou provisionné) de manière égale à tous les détenteurs des Actions de Classe D au prorata de leurs Actions de Classe D, ensuite

17.7.5. un montant égal à 1,25% de la valeur nominale totale des Actions de Classe E en circulation sera distribué (ou provisionné) de manière égale à tous les détenteurs des Actions de Classe E au prorata de leurs Actions de Classe E, ensuite

17.7.6. un montant égal à 1,50% de la valeur nominale totale des Actions de Classe F en circulation sera distribué (ou provisionné) de manière égale à tous les détenteurs des Actions de Classe F au prorata de leurs Actions de Classe F, ensuite

17.7.7. un montant égal à 1,75% de la valeur nominale totale des Actions de Classe G en circulation sera distribué (ou provisionné) de manière égale à tous les détenteurs des Actions de Classe G au prorata de leurs Actions de Classe G, ensuite

17.7.8. un montant égal à 2,00% de la valeur nominale totale des Actions de Classe H en circulation sera distribué (ou provisionné) de manière égale à tous les détenteurs des Actions de Classe H au prorata de leurs Actions de Classe H, ensuite

17.7.9. un montant égal à 2,25% de la valeur nominale totale des Actions de Classe I en circulation sera distribué (ou provisionné) de manière égale à tous les détenteurs des Actions de Classe I au prorata de leurs Actions de Classe I, ensuite

17.7.10. un montant égal à 2,50% de la valeur nominale totale des Actions de Classe J en circulation sera distribué (ou provisionné) de manière égale à tous les détenteurs des Actions de Classe J au prorata de leurs Actions de Classe J, ensuite

17.7.11. le solde du montant total distribué sera intégralement alloué aux détenteurs de la dernière Classe par ordre alphabétique inverse (à savoir, premièrement les actions de Classe J, ensuite, si aucune action de Classe J n'existe, les actions de Classe I et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il reste uniquement les actions de classe A).

Art. 18. Dissolution.

18.1 En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera effectuée par les soins de liquidateurs ou par le Gérant alors en fonction doté(s) des pouvoirs conférés par les Articles 144 et suivants de la Loi de 1915.

18.2. Une fois toutes les dettes, charges et frais de liquidation réglées, tout solde en résultant sera payé aux Actionnaires Commanditaires conformément à l'Article 6 et l'Article 17, et la loi applicable.

Art. 19. Définitions.

Contrat	désigne tout pacte d'actionnaires ou autre contrat similaire qui pourrait exister entre les Actionnaires de la Société et la Société (le cas échéant) ou qui a été dûment notifié et accepté par la Société (le cas échéant), à condition toutefois que l'/les Actionnaire (s) VF soi(en)t partie(s) audit contrat;
Actionnaire	désigne tout détenteur d'Actions de la Société;
Actionnaire VF	désigne VictorianFibre Cayman Limited ensemble avec les cessionnaires autorisés affiliés (y compris, pour lever tout doute, les Affiliés VF détenant des Titres;
Affiliés VF	désigne Kohlberg Kravis Roberts & Co L.P. et tout fonds d'investissement géré par Kohlberg Kravis Roberts & Co L.P. ou l'une de ses Personnes Liées qui possède des Titres;

Assemblée Générale	désigne l'assemblée générale des Actionnaires de la Société;
Autres Actionnaires	désigne tous les Actionnaires autres que les Actionnaires VF;
Catégories	désigne, le cas échéant, les Catégories V et/ou les Catégories NV;
Catégories NV	désigne les Catégories A-NV à J-NV (dans la mesure celles-ci sont en circulation) des Actions de Commanditaire préférentielles sans droit de vote;
Catégories V	Désigne les Catégories A-V à J-V (dans la mesure celles-ci sont en circulation) des Actions de Commanditaire avec droit de vote
Classe	désigne toute classe d'Actions de Commanditaire;
Comptes Intérimaires	désigne les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires applicable;
Date de Clôture du sSTA	aura le sens qui lui est attribué dans tout Contrat (le cas échéant);
Date des Comptes Intérimaires	désigne la date au plus tôt huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe d'Actions de Commanditaire concernée;
Montant Disponible	<p>désigne le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) majoré de (i) toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) selon le cas, de tout montant issu de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale relative à la Classe d'Actions de Commanditaire à annuler mais déduction faite de (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toute somme à affecter à la/aux réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des Statuts, à chaque fois, tel que décrit dans les Comptes Intérimaires (sans tenir compte d'enregistrements comptables qui feraient doublon) de sorte que:</p> $MD = (BN+P+CR) - (PE+LR)$ <p>Où: MD = Montant Disponible BN = Bénéfices Nets (y compris les bénéfices reportés) P = Prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables CR = le montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale de la Classe d'Actions de Commanditaire à supprimer PE = pertes (y compris les pertes reportées) LR = toute somme à affecter à la/aux réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des Statuts;</p>
Personne Liée	désigne, eu égard à une entité, ses filiales et toute personne/entité qui détient, directement ou indirectement, plus de 50% du capital social ou des droits de vote de cette première entité;
Société	désigne VictorianFibre Holding & Co S.C.A.;
Statuts	Désigne, à tout moment, les statuts de la Société;
Titres	désigne les Actions de Commanditaire (et tout droit de souscription y afférent), preferred equity certificates (le cas échéant) et toute autre action, warrant (bon de souscription) ou autre titre émis ou à émettre par la Société ouvrant droit, ou qui peut ouvrir droit, directement ou indirectement, à tout moment, par conversion, échange, remboursement, présentation ou exercice d'un warrant (bon de souscription) ou de toute autre manière, à la souscription ou l'attribution d'actions ou autres titres représentant ou donnant accès à une part du capital de la Société, et tout droit de souscription négociable relatif à toute augmentation de capital de la Société;
Transfert	désigne, eu égard aux Titres, toute vente, tout apport, cession, gage, hypothèque, aliénation ou tout autre type de transfert direct ou indirect de tout ou partie des droits de propriété y attachés (legal or beneficial) bénéficiaire, y compris tout transfert gratuit ou onéreux même si le transfert est fait en vertu d'un succession (hormis le cas d'une fusion ou restructuration de la Société, des Affiliés VF ou de l'une des parties (à tout moment) à un Contrat) ou à une vente publique (ordonnée par le Tribunal); l'expression «Transfert de Titres» inclura également les Transferts avec ou sans usufruit et les Transferts par voie de trust ou de fiducie. Les mots «transfert», «transférable» et «cessionnaire» sont à interpréter en conséquence;
Véhicule Intermédiaire	désigne toute entité, entièrement détenue par un Autre Actionnaire, par l'intermédiaire duquel l'Autre Actionnaire détient des Titres, sous réserve toutefois qu'il n'y ait pas plus d'un Véhicule Intermédiaire pour un autre Actionnaire détenant des

Titres à tout moment.

Art. 20. Droit applicable. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les Actionnaires se réfèrent à la législation en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société suite à sa constitution sont estimés à environ EUR 6.800,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au jour mentionné au début de ce document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une traduction en français.

En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, connu du notaire de son nom, prénom usuel, état civil et demeure, comparants à signer avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: T. HOSS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} août 2011. Relation: LAC/2011/34700. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Référence de publication: 2011129040/1071.

(110148761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Velacorp S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 42.800,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 118.822.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011132973/14.

(110153290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

WIDU s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7740 Colmar-Berg, 30, avenue Gordon Smith.

R.C.S. Luxembourg B 134.836.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132983/9.

(110153590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Vila Verde S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6170 Godbrange, 27, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 92.646.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Référence de publication: 2011132975/10.

(110153197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Willshall S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 89.989.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un administrateur

Référence de publication: 2011132984/11.

(110153563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Wir-Tec s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9132 Schieren, 36, Neie Wee.

R.C.S. Luxembourg B 105.932.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132985/9.

(110153589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Zeien Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4410 Soleuvre, Z.I. Um Woeller.

R.C.S. Luxembourg B 20.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132987/10.

(110153464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Urban Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.697.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social de la société le 24 août 2011 à 10:00 heures

L'Assemblée générale accepte la démission de Mme Béatrice Niedercorn de son poste d'administrateur et nomme en remplacement, Monsieur Alfonso Garcia, demeurant au 5, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, avec expiration du mandat le jour de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2011133002/14.

(110141814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

JAN.CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 150.883.

Par la présente je vous informe de ma démission avec effet immédiat de mon poste d'administrateur au sein de votre société.

Luxembourg, le 22.09.2011.

Jean Riwers.

Référence de publication: 2011133007/10.

(110152780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

SF Motta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 97.705.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2011132912/13.

(110153447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Share Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 124.313.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 23 septembre 2011.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2011132913/11.

(110152924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Shasan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8279 Holzem, 28, route de Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 110.877.

Suite au déménagement, l'adresse des associés et du gérant est la suivante:

- Monsieur Ranjit DE ALWIS,
demeurant au 18, am Bounert, L-6975 Rameldange
- Madame Sepalika WIJEWARDENA,
demeurant au 18, am Bounert, L-6975 Rameldange

Signature.

Référence de publication: 2011132914/13.

(110152910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Simax S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 143.406.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2011132917/10.

(110153177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

SLE, Société Anonyme.

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 96.665.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132920/9.

(110153342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Société de Gestion du Patrimoine Familiale " M " Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 19.525.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011132921/11.

(110152881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Société Européenne pour le Développement S.A.-SEDEV, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 11.298.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE POUR LE DEVELOPPEMENT S.A. - SEDEV

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011132923/12.

(110153271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Soft Invest Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 71.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132925/9.

(110153206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

SPE III Albert S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 139.261.

Le bilan de clôture de la liquidation au 30 septembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Pour le liquidateur

Signature

Référence de publication: 2011132934/13.

(110153311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Soliciel s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3231 Bettembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 103.200.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2011132929/10.

(110153178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Soletanche Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 42.847.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2011132928/9.
(110153551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Soluxpar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 57.100.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011132931/10.
(110153518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Somatec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 93.940.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2011132932/11.
(110153538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Soprofi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9147 Erpeldange, 2, rue Sébastien Conzémus.
R.C.S. Luxembourg B 98.040.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26/09/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011132933/10.
(110153020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Disney CIS Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 163.416.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the thirteenth day of September.
Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Wedco Participations (Luxembourg) S.C.A., a partnership limited by shares ("société en commandite par actions") incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 55, Avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.789, here duly represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, with professional address in 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled “ne varietur” by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity of which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of association (the “Articles”) of a “société à responsabilité limitée”, which such party declares to incorporate.

Name - Object - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a “société à responsabilité limitée”, limited liability company (the “Company”), governed by the present articles of association (the “Articles”) and by current Luxembourg laws (the “Law”), in particular the law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended in particular by the law of 18 September 1933 and of 28 December 1992 on “sociétés à responsabilité limitée” (the “Commercial Companies Law”).

Art. 2. The Company’s name is “Disney CIS Holdings S.à r.l.”.

Art. 3. The Company’s purpose is:

(1) To take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

(2) To acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licenses and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit;

(3) Generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same;

(4) To enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions;

(5) To grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company (the “Affiliates”) any assistance, loans, advances or guarantees (in the latter case, even in favour of a third-party lender of the Affiliates) as well as other support services;

(6) To borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; and

(7) Generally to do all such other things as may appear to the Company to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any of them.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the municipality of the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the board of managers or the sole manager (as the case may be).

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers or the sole manager (as the case may be) should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers or the sole manager (as the case may be) of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the management of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

Capital - Shares

Art. 8. The Company’s share capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

Art. 9. Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarters of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore, the provisions of Articles 189 and 190 of the Commercial Companies Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

Art. 11. The Company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), adopted under the conditions required for amendment of the Articles, provided that such redemption has been proposed to each shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by their shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Law or of Articles.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

Management

Art. 12. The Company will be managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of one or several category A manager(s) and by one or several category B manager(s). The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The manager(s) shall be appointed and designated as category A manager or category B manager, and her/his/its/their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the manager(s) can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers, or of the sole manager (as the case may be).

In dealing with third parties, the manager, or, in case of plurality of managers, the board of managers, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one category A manager and one category B manager or by the sole signature of the Chairman (as this term is defined below).

The board of managers or the sole manager (as the case may be), may from time to time sub-delegate her/his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers, or the sole manager (as the case may be) will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency

Art. 13. In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers or the shareholder(s) shall appoint from among the managers a chairman (the "Chairman"), which in case of tie vote, shall have a casting vote. The Chairman shall preside at all meetings of the board of managers. In case of absence of the Chairman, the board of managers shall be chaired by a manager present and appointed for that purpose. The Chairman may from time to time sub-delegate his powers to any other manager of the Company.

It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by the Chairman or by any two managers.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 3 (three) calendar days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a board of managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

The board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented, provided that at least one category A manager and one category B manager are present or represented.

Decisions of the board of managers are adopted by the majority of the managers participating to the meeting or duly represented thereto, including at least one category A manager and one category B manager.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the Chairman and the secretary (if any). Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the Chairman or two managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

Art. 14. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company, he is only responsible for the execution of his mandate.

General meetings of shareholders

Art. 15. In case of plurality of shareholders, decisions of the shareholders are taken as follows:

The holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than 25 (twenty-five). In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case 1 (one) general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within 6 (six) months of the closing of the last financial year. The annual general meeting of shareholders will be held on the twenty-fifth day of January at 2.00 p.m. If such day is a banking holiday, the meeting will be held on the next following business day. Other general meetings of shareholders may be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

Art. 16. General meetings of shareholders are convened and written shareholders resolutions are proposed by the board of managers, or the sole manager (as the case may be), failing which by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

Circular resolutions in writing approved and signed by all shareholders shall have the same effect as resolutions passed at a shareholders' meeting.

If this quorum is not formed at a first meeting or at the first consultation, the shareholders are immediately convened or consulted a second time by registered letter and resolutions will be taken at the majority of the vote cast, regardless of the portion of capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

Financial year - Balance sheet

Art. 17. The Company's financial year begins on the first day of October and closes on the last day of September.

Art. 18. Each year, as of 30 September, the board of managers, or the sole manager (as the case may be) will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor(s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time the board of managers or the sole manager (as the case may be) will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 19. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

If the shareholders' number exceeds 25 (twenty-five), such inspection shall be permitted only during the 15 (fifteen) days preceding the annual general meeting of shareholders.

Supervision of the company

Art. 20. If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) ("commissaire(s)"), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following their appointment dealing with the approval of the annual accounts.

At the end of this period and of each subsequent period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) until the holding of the next annual general meeting dealing with the approval of the annual accounts.

Where the thresholds of Article 35 of the law of 19 December 2002 on the Luxembourg Trade and Companies Register, as amended, are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more approved qualified auditors ("réviseurs d'entreprises agréés") appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the list of the Luxembourg financial regulator "Commission de Surveillance du Secteur Financier".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditors may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

Dividend - Reserves

Art. 21. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year 5% (five percent) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 22. Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, or the sole shareholder (as the case may be) upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Winding-up - Liquidation

Art. 23. The general meeting of shareholders under the conditions required for amendment of the Articles, or the sole shareholder (as the case may be) may resolve the dissolution of the Company.

Art. 24. The general meeting of shareholders with the consent of at least half of the shareholders holding three quarters of the share capital shall appoint one or more liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the liquidator(s) and their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the shareholders proportionally to the shares they hold.

Applicable law

Art. 25. Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory measures

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 30 September 2012.

Subscription - Payment

The appearing party, Wedco Participations (Luxembourg) S.C.A., prenamed hereby declares to subscribe to the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, are estimated at about one thousand seven thousand euro (€1,700.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the company, representing the entirety of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1) Are appointed as category A managers:

- Mrs. Marsha Reed, with professional address at 500 South Buena Vista Street, Burbank, CA 91521, United States of America;

- Mr. Mark Kiely, with professional address at 3 Queen Caroline Street, Hammersmith, London W6 9PE, United Kingdom; and

- Mr. Philippe Coen, with professional address at 1, rue de la Galmy, Chessy, 77776 Marne la Vallée, France.

2) Are appointed as category B managers:

- Mr. Wim Van Lommel, with professional address at 55, Avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

- Mr. Romain Thillens, residing at 46, route de Luxembourg, L-7240, Bereldange, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Dominique Ransquin, residing at 25, rue de Rémich, L-5250 Sandweiler, Grand-Duchy of Luxembourg.

The managers shall serve for an undetermined duration.

According to article 12 of the Articles, the Company shall be bound by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

3) Mr. Mark Kiely, with professional address at 3 Queen Caroline Street, Hammersmith, London W6 9PE, United Kingdom is appointed as Chairman.

The Chairman shall serve for an undetermined duration.

According to article 12 of the Articles, the Company shall be bound by the joint signature of one category A manager and one category B manager or by the sole signature of the Chairman.

4) The Company shall have its registered office at 55, Avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above mentioned appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary has set hand in Esch-sur-Alzette, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the latter signed with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le treizième jour de septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire public résidant à Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Wedco Participations (Luxembourg) S.C.A., une société en commandite par actions constituée selon le droit du Grand Duché de Luxembourg, avec siège social à L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.789, ici dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, cleric de notaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, agissant en cette qualité, a requis du notaire instrumentant de dresser les statuts suivants (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer

Dénomination - Objet - Siège- Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les présents statuts (les «Statuts») et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la «Loi»), notamment par la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée notamment par la loi du 18 septembre 1933 et la loi du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

Art. 2. La dénomination de la société est «Disney CIS Holdings S.à r.l.».

Art. 3. L'objet de la Société est:

- 1) De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères;
- 2) D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;
- 3) De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;
- 4) De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;
- 5) D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés (les «Sociétés Affiliées»), tous concours, prêts, avances ou garanties (dans ce dernier cas, même en faveur d'un prêteur tiers de Sociétés Affiliées) ainsi que d'autres services d'assistance;
- 6) D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; et
- 7) De manière générale, faire toute chose apparaissant à la société comme étant favorable à l'accomplissement de l'objet de la société, tel que susmentionné.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. La société a son siège social dans la municipalité de la Ville de Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la municipalité de la Ville de Luxembourg par décision du conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas).

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu au Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales (sous forme d'établissement permanent ou non) tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille mesure provisoire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas) de la Société.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées ou de l'associé unique (selon le cas).

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cent Euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales d'une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune.

Le montant du capital de la Société peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) prise dans les formes requises pour la modification des Statuts.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décision et chaque associé a un nombre de droit de vote proportionnel aux nombre de part qu'il détient.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des Articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles.

Art. 11. La Société est autorisée à racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat sera décidé par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) dans les conditions requises pour la modification des Statuts, à condition qu'un tel rachat ait été proposé à chaque associé de la même classe en proportion de leur participation dans le capital social ou de la classe de parts sociales concernée représentés par leurs parts sociales.

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où le supplément du prix d'achat n'excède pas le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et de toutes sommes issues des réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé d'au moins un ou plusieurs gérant(s) de catégorie A et d'un ou plusieurs gérant(s) de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés de la société.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) et désigné(s) en tant que gérant(s) de catégorie A ou gérant(s) de catégorie B et sa/ leur rémunération est fixée par résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'associé unique (selon le cas). La rémunération du/des gérant(s) peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.

Le(s) gérant(s) peut/peuvent être révoqué(s) ou remplacé(s) ad nutum à tout moment avec ou sans justification par une résolution de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique (selon le cas).

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et de réaliser et approuver tous actes et toutes opérations en relation avec l'objet social dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B ou par la seule signature du Président (tel que ce terme est défini ci-dessous).

Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) peut, de temps en temps, subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc qui n'est pas/ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de cet/ces agent(s), la durée de son/leur mandat ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat.

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ou le(s) associé(s) désignera/désigneront parmi les gérants un président (le «Président») qui, en cas d'égalité de voix, aura un vote prépondérant. Le Président présidera toutes réunions du conseil de gérance. En cas

d'absence du Président, le conseil de gérance sera présidé par un gérant présent et nommé dans cette intention. Le Président peut périodiquement sous-déléguer ses pouvoirs à tout autre gérant de la Société.

Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation faite par le Président ou par deux gérants.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins 3 (trois) jours calendaires avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès verbal de la réunion du conseil de gérance.

Toutes les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites aux gérants oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Tout gérant de la Société peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer entre elles à un même moment.

Une telle participation à une réunion du conseil de gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si une majorité de ses membres est présente ou représentée, moyennant la présence ou représentation d'au moins un gérant de catégorie A et d'au moins un gérant de catégorie B.

Les décisions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou valablement représentés, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le Président et par le secrétaire (s'il y en a un). Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le Président ou par deux gérants.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans un tel cas, les résolutions peuvent soit être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire télécopie, câble, télégramme, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

Art. 14. Tout gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Assemblée générale des associés

Art. 15. En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises comme suit:

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à 25 (vingt-cinq). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, transmis par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de communication approprié. Chaque associé émettra son vote par écrit.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans ce cas, 1 (une) assemblée générale annuelle est tenue à Luxembourg dans les 6 (six) mois de la clôture du dernier exercice social. L'assemblée générale annuelle des associés se tiendra le vingt-cinquième jour de janvier à 14.00 heures. Si ce jour est un congé bancaire, l'assemblée se tiendra le jour ouvrable suivant. Toute autre assemblée générale des associés peut se tenir au Grand Duché de Luxembourg à l'heure et au jour fixé dans la convocation à l'assemblée.

Art. 16. Les assemblées générales des associés sont convoquées et les résolutions écrites des associés sont proposées par le conseil de gérance, ou par le gérant unique (selon le cas) ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 21 (vingt et un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent mentionner la date et le lieu de l'assemblée générale.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié, un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions des assemblées des associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Des résolutions circulaires approuvées et signées par tous les associés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée des associés.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale ou de la première consultation, les associés sont immédiatement convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée et les résolutions seront adoptées à la majorité des votes exprimés quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'en assemblée générale extraordinaire des associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

Excepté en cas d'opérations courantes conclues dans des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent être inscrits dans un procès verbal ou établis par écrit.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 17. L'exercice social commence le premier jour du mois d'octobre et se termine le dernier jour du mois de septembre.

Art. 18. Chaque année, au 30 septembre, le conseil de gérance, ou le gérant unique (selon le cas) établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes avec une annexe contenant le résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes du/des gérant(s), du/des commissaire(s) (s'il en existe) et du/des associé(s) envers la Société.

Dans le même temps, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés avec le bilan.

Art. 19. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), une telle communication ne sera autorisée que pendant les 15 (quinze) jours précédant l'assemblée générale annuelle des associés.

Surveillance de la société

Art. 20. Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), la surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, associé(s) ou non.

Chaque commissaire aux comptes sera nommé pour une période expirant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des associés suivant sa nomination se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

A l'expiration de cette période, et de chaque période subséquente, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des associés se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

Lorsque les seuils de l'Article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés, telle que modifiée, seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes annuels à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) nommé(s) par l'assemblée générale des associés ou par l'associé unique (selon le cas) parmi la liste du régulateur financier luxembourgeois, la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) peut/peuvent être nommé(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat

Dividendes - Réserves

Art. 21. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pourcent) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel qu'augmenté ou réduit le cas échéant, mais seront à nouveau obligatoire si la réserve légale redevient inférieure à ce seuil de dix pourcent.

L'assemblée des associés, à la majorité prévue par la Loi, ou l'associé unique (selon le cas) peuvent décider à tout moment qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera distribué entre les associés au titre de dividendes au prorata de leur participation dans le capital de la Société ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 22. Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société ou le gérant unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas), décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Dissolution - Liquidation

Art. 23. L'assemblée générale des associés, selon les conditions requises pour la modification des Statuts, ou l'associé unique (selon le cas) peut décider de la dissolution et la liquidation de la Société.

Art. 24. L'assemblée générale des associés avec l'approbation d'au moins la moitié des associés détenant trois-quarts du capital social, devra désigner un ou plusieurs liquidateur(s) personne(s) physique(s) ou morale(s) et déterminer la méthode de liquidation, les pouvoirs du ou des liquidateurs ainsi que leur rémunération.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

Loi applicable

Art. 25. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement le premier exercice social commencera ce jour pour finir le 30 septembre 2012.

Libérations - Apports

La partie comparante, Wedco Participations (Luxembourg) S.C.A., précitée, déclare par la présente souscrire aux 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales d'une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cents euros (€ 1.700,-).

Décisions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant la totalité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de catégorie A:

- Mme Marsha Reed, avec adresse professionnelle au 500 South Buena Vista Street, Burbank, CA 91521, Etats-Unis d'Amérique;

- M. Mark Kiely, avec adresse professionnelle au 3 Queen Caroline Street, Hammersmith, Londres W6 9PE, Royaume-Uni; et

- M. Philippe Coen, avec adresse professionnelle au 1, rue de la Galmy, Chessy, 77776 Marne la Vallée, France.

2) Sont nommés gérants de catégorie B:

- M. Wim Van Lommel, avec adresse professionnelle au 55, Avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

- M. Romain Thillens, résident au 46, route de Luxembourg, L-7240, Bereldange, Grand Duché de Luxembourg; et

- M. Dominique Ransquin, résident au 25, rue de Rémich, L-5250 Sandweiler, Grand Duché de Luxembourg.

Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Conformément à l'article 12 des Statuts, la Société est engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

3) M. Mark Kiely, avec adresse professionnelle au 3 Queen Caroline Street, Hammersmith, Londres W6 9PE, Royaume-Uni est nommé Président.

Le Président servira pour une durée indéterminée.

Selon l'article 12 des Statuts, la Société est engagée par la signature d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B ou par la seule signature du Président.

4) Le siège social de la Société est établi au 55, Avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la personne présente, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

En foi de quoi nous, le notaire soussigné avons dressé à Esch-sur-Alzette à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire, ce dernier a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12128. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011129330/572.

(110149429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2011.

Spectrum Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 112.896.

— EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2011:

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B 99.746 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B 99.746.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B 99.747 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B 99.747.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B 99.739 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B 99.739.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Fiduciary & Accounting Services S.A. ayant son siège social R.G. Hodge Plaza, 1, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, n° IBC 303554 comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 31 mars 2011.

Pour Spectrum Estate S.A.

Référence de publication: 2011132936/32.

(110152908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Tanis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.370.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2011132947/13.

(110153529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Spiroux Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 132.901.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2011132937/10.

(110153179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Stern Research S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 94.928.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2011132938/10.

(110153180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Synapse International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 94.952.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2011132939/10.

(110153182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Synapse Universal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 130.550.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2011132940/10.

(110153184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

T.B.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 60.841.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011132943/10.

(110153516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Tartaros Investment Partners S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 142.416.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132948/10.

(110152975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Tartaros Investment Partners S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 142.416.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132949/10.

(110152976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Unirec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 18.960.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIREC S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011132965/12.

(110153548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Technoconsult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4621 Differdange, 10, place du Marché.
R.C.S. Luxembourg B 39.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132951/10.

(110153461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Luwolux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5691 Ellange, Z.A.E., Le Triangle Vert.
R.C.S. Luxembourg B 163.501.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendundelf, am sechsten September.

Vor dem Endesunterzeichneten Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitze zu Bad-Mondorf.

Sind erschienen:

1. Andreas LUDT, Industriekaufmann und Maschinenschlosser, wohnhaft zu D-66131 Saarbrücken, Am Nahbrunnen 6;

2. Albert Ingo WOLTER, Industriemechaniker in Betriebstechnik, wohnhaft zu D-66557 Illingen-Hüttigweiler, Tannweg 17.

Welche Komparenten den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Die Gesellschaftsbezeichnung lautet: "LUWOLUX SARL".

Art. 2. Gegenstand der Gesellschaft ist die industrielle Herstellung und der Vertrieb von 2D und 3D Negativformen und Gesenken für den Einsatz in der Automobilzuliefer- und Verpackungsindustrie sowie Gesenkschmieden.

Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft darf im In- und Ausland andere Unternehmen gleicher oder ähnlicher Art übernehmen, vertreten und sich an solchen Unternehmen beteiligen; sie darf auch Zweigniederlassungen errichten.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Bad-Mondorf.

Art. 4. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt DREIZEHNTAUSEND EURO (13.000.-€) und ist in DREIZEHNTAUSEND (13.000) Anteile von je EINEM EURO (1.-€) eingeteilt.

Art. 6. Unter Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar. An Drittpersonen dürfen die Anteile nur abgetreten werden nachdem sie vorher per Einschreibebrief mit Empfangsbestätigung den verbleibenden Gesellschaftern zur Übernahme angeboten wurden zum Wert wie er sich aus der letzten Bilanz ergibt und diese dieses Angebot nicht angenommen haben innerhalb von zwei (2) Monaten nach obengenannter Inkennzeichnung.

Im Fall einer Annahme des Angebots durch die verbleibenden Gesellschafter geschieht dies im Verhältnis zur Anzahl der schon durch sie gehaltenen Gesellschaftsanteile. Verzichtet ein Gesellschafter auf sein Vorkaufsrecht, so geht letzteres auf die anderen Gesellschafter über im Verhältnis zur Anzahl der schon durch sie gehaltenen Anteile.

Für den Fall daß Anteile von Todes wegen an einen Nichtgesellschafter, ausgenommen den überlebenden Ehegatten oder Nachkommen, übergegangen sind, so ist letzterer verpflichtet sie innerhalb von zwei (2) Monaten nach Ableben des vorherigen Besitzers den übrigen Gesellschaftern unter Einhaltung obengenannter Prozedur zur Übernahme anzubieten.

Art. 7. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet, deren Zahl, Amtsdauer und Befugnisse durch die Generalversammlung festgesetzt werden und die zu jeder Zeit durch letztere abberufen werden können, ohne Angabe von Gründen.

Art. 8. Der Tod, die Entmündigung oder der Konkurs eines Gesellschafter bewirken nicht die Auflösung der Gesellschaft. Die Erben des verstorbenen Gesellschafter sind nicht berechtigt Siegel auf die Güter und Papiere der Gesellschaft anlegen zu lassen. Zur Wahrung ihrer Rechte dürfen ausschließlich diejenigen Werte in Betracht gezogen werden wie sich aus der letzten Bilanz ergeben.

Art. 9. Das Gesellschaftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 10. Jedes Jahr wird am einunddreißigsten Dezember das Inventar aller Aktiva und Passiva der Gesellschaft aufgestellt. Der ausgewiesene Nettogewinn nach Abzug der Unkosten, Gehälter und sonstiger Abschreibungen, wird wie folgt zugewiesen:

- fünf (5 %) vom Hundert der Schaffung einer gesetzlichen Rücklage solange diese Rücklage nicht zehn (10 %) vom Hundert des Kapitals darstellt.
- der Rest steht zur freien Verfügung der Gesellschafter.

Art. 11. Im Fall der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 12. Im Falle einer Einpersonengesellschaft, werden die durch das Gesetz oder obenstehende Satzung der Generalversammlung zustehenden Rechte durch den alleinigen Gesellschafter ausgeübt.

Art. 13. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Kompargenten auf die gesetzlichen Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 18. September 1933 beziehungsweise der diesbezüglichen Abänderungsgesetze.

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Die Kompargenten Andreas LUDT und Albert Ingo WOLTER, beide vorgenannt, erklären die wirklich Berechtigten des eingezahlten Gesellschaftskapitals zu sein, welche Gelder aus keiner Straftat entstammen.

Schätzung der Gründerkosten

Die der Gesellschaft aus Anlaß ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden von den Parteien auf SIEBENHUNDERT EURO (700.-€) abgeschätzt.

Zeichnung und Einzahlung

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet und zugeteilt:

1) Andreas LUDT, vorgeannt, sechstausendfünfhundert Anteile	6.500
2) Albert Ingo WOLTER, vorgeannt, sechstausendfünfhundert Anteile	6.500
Total: Dreizehntausend Anteile	13.000

Alle Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so daß der Betrag von DREIZEHNTAUSEND EURO (13.000.-€) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt ausnahmsweise heute und endet am 31. Dezember 2011.

Generalversammlung

Sodann vereinigen die Gesellschafter sich in einer ausserordentlichen Generalversammlung zu welcher sie sich als gehörig und richtig einberufen erklären und nehmen folgende Beschlüsse:

1) Die Zahl der Geschäftsführer wird festgelegt auf zwei (2).

2) Werden zu den Geschäftsführern ernannt:

1. Andreas LUDT, Industriekaufmann und Maschinenschlosser, wohnhaft zu D-66131 Saarbrücken, Am Nahbrunnen 6, technischer Geschäftsführer;

2. Albert Ingo WOLTER, Industriemechaniker in Betriebstechnik, wohnhaft zu D-66557 Illingen-Hüttigweiler, Tannweg 17, kaufmännischer Geschäftsführer.

3) Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer.

4) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-5691 Ellange, Z.A.E., Le Triangle Vert.

Vor Abschluß der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar die Komparenten auf die Notwendigkeit hingewiesen, die behördlichen Genehmigungen zu erhalten zwecks Ausübung des Gesellschaftsgegenstandes.

Worüber Urkunde, Errichtet wurde zu Bad-Mondorf in der Amtsstube.

Nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: LUDT, WOLTER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 13 septembre 2011. REM 2011 / 1173. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 21 septembre 2011.

Référence de publication: 2011130884/97.

(110151146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Thermo Concept SA, Société Anonyme.

Siège social: L-4540 Differdange, 33, rue Dicks Lentz.

R.C.S. Luxembourg B 81.091.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132953/10.

(110153466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Traviata Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.496.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/09/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011132957/10.

(110153477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Tres Rios Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 102.835.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132958/10.

(110152886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Troed S.à r.l. - SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 106.370.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un administrateur*

Référence de publication: 2011132959/11.

(110153122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Analogic Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 102.751.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 juillet 2010 de sa société mère, Analogie Corporation ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133012/13.

(110153569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Audatex Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 303.071.214,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 115.637.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 30 juin 2011 de sa société mère, SOLERA HOLDINGS, INC - SLH ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133016/13.

(110153568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Artcraft International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 62.380.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Domiciliataire

Référence de publication: 2011133025/11.

(110152970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Brunel Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 151.252.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133030/10.

(110153306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Brasero Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 116.297.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011133032/12.

(110153250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Coller Partners 502 Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour Coller Partners 502 Management S.à r.l.

M. Matthijs BOGERS

Gérant administratif

Référence de publication: 2011133035/14.

(110153417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Coller Partners 502 Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour Coller Partners 502 Management S.à r.l.

M. Matthijs BOGERS

Gérant administratif

Référence de publication: 2011133036/14.

(110153419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

CMC Capital Luxembourg 5, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 134.718.

In the year two thousand and eleven, on the nineteenth day of August.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

- "CMC NOMINEES LIMITED", a company incorporated and existing under the law of Ireland, having its registered office at Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, IRL - Co. Cork, Ireland, registered in the Irish Companies Register under the number 415020,

- Mr. Derry CROWLEY, born on 26 July 1967 in Corcaigh, Cork, Ireland, chartered accountant with professional address in Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, IRL - Co. Cork, Ireland,

- Mr. Donal MCCARTHY, born on 17 October 1967 in Corcaigh, Cork, Ireland, chartered accountant with professional address in Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, IRL - Co. Cork, Ireland and,

- Mr. Richard KINGSTON, born on 20 February 1969 in Corcaigh, Cork, Ireland, professional advisor with professional address in Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, IRL - Co. Cork, Ireland, duly represented by Mrs. Mariza ANTUNES, employee, with professional address in Luxembourg,

by virtue of four (4) proxies given under private seal.

Said proxies, initialled "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the four sole shareholders of the company "CMC CAPITAL LUXEMBOURG 5", a société à responsabilité limitée having its registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 134.718, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 14 December 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, number 192 of 24 January 2008.

The appearing parties, represented as stated here above, representing the whole corporate capital require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to increase the share capital by an amount of two hundred and thirty-four thousand three hundred and ninety-one Euros (EUR 234,391.-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand seven hundred Euros (EUR 12.700.-) to two hundred forty-seven thousand ninety-one Euros (EUR 247,091.-), by the issue of fifty-five thousand one hundred and four (55,104) new class A shares, one hundred and seventy-four thousand three hundred and eighty-seven (174,387) new class B shares and four thousand nine hundred (4,900) new class C shares, of a par value of one Euro (EUR 1.-) per share.

The new issued shares have been fully subscribed and entirely paid up by a contribution in cash as follows:

Shareholders	Class of shares	Number of subscribed shares	Amount paid up for the subscribed shares
CMC NOMINEES LIMITED	A shares	fifty-five thousand one hundred and four (55,104)	fifty-five thousand one hundred and four Euros (EUR 55,104.-)
	B shares	one hundred and seventy-four thousand three hundred and eighty-seven (174,387)	one hundred and seventy-four thousand three hundred and eighty-seven Euros (EUR 174,387.-)
Mr Derry Crowley	C shares	two thousand two hundred and five (2,205)	two thousand two hundred and five Euros (EUR 2,205.-)
Mr Donal McCarthy	C shares	two thousand two hundred and five (2,205)	two thousand two hundred and five Euros (EUR 2,205.-)
Mr Richard Kingston	C shares	four hundred and ninety (490)	four hundred and ninety Euros (EUR 490.-)
TOTAL		two hundred and thirty-four thousand three hundred and ninety-one (234,391)	two hundred and thirty-four thousand three hundred and ninety-one Euros (EUR 234,391)

The proof of the existence and of the value of the contributions in cash, in a aggregate amount of TWO HUNDRED AND THIRTY-FOUR THOUSAND THREE HUNDRED AND NINETY-ONE EUROS (EUR 234,391.-), has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the shareholders decide to modify Article 6 of the Articles of Incorporation as follows:

Art. 6. "The capital is set at two hundred and forty-seven thousand ninety-one Euros (EUR 247,091.-), represented by:

- sixty-one thousand four hundred and four (61,404) ordinary shares of class A with a par value of one Euro (EUR 1.-) each;
- one hundred and eighty thousand six hundred and eighty-seven (180,687) ordinary shares of class B with a par value of one Euro (EUR 1.-) each;
- five thousand (5,000) ordinary shares of class C with a par value of one Euro (EUR 1.-) each."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand Euros.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille onze, dix-neuf août.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

ont comparu:

- "CMC NOMINEES LIMITED", une société constituée et existant sous les lois d'Irlande, ayant son siège social au Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, IRL - Co. Cork, Irlande, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés d'Irlande sous le numéro 415020,

- Monsieur Derry CROWLEY, né le 26 juillet 1967 à Corcaigh, Cork, Irlande, expert-comptable résidant professionnellement au Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, IRL - Co. Cork, Irlande, -Monsieur Donal MCCARTHY, né le 17 octobre 1967 à Corcaigh, Cork, Irlande, expert-comptable résidant professionnellement au Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, IRL - Co. Cork, Irlande et,

- Monsieur Richard KINGSTON, né le 20 février 1969 à Corcaigh, Cork, Irlande, consultant professionnel résidant professionnellement au Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, IRL - Co. Cork, Irlande,

les quatre dûment représentés par Madame Mariza ANTUNES, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu de quatre (4) procurations données sous seing privé.

Ces procurations, signées «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte aux fins de formalisation.

Lesquelles parties comparantes sont les quatre seuls associés de la société "CMC CAPITAL LUXEMBOURG 5", une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.718, constituée selon un acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 192 du 24 janvier 2008.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus et représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de deux cent trente-quatre mille trois cent quatre-vingt-onze Euros (EUR 234,391.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille sept cents Euros (EUR 12,700.-) à un montant de deux cent quarante-sept mille quatre-vingt-onze Euros (EUR 247,091.-) par l'émission de cinquante-cinq mille cent quatre (55,104) nouvelles parts sociales de catégorie A, cent soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingt-sept (174,387) nouvelles parts sociales de catégorie B et quatre mille neuf cents (4,900) nouvelles parts sociales de catégorie C, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-).

Les nouvelles parts sociales émises ont été souscrites et libérées intégralement par un apport en numéraire comme suit:

129597

Actionnaires	Catégorie de parts sociales	Nombre de parts sociales souscrites	Montant payé lors de la souscription des parts sociales
CMC NOMINEES LIMITED	parts sociales de catégorie A	cinquante-cinq mille cent quatre (55,104)	cinquante-cinq mille cent quatre Euros (EUR 55,104.-)
	parts sociales de catégorie B	cent soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingt-sept(174,387)	cent soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingt-sept Euros (EUR 174,387.-)
Monsieur Derry Crowley	parts sociales de catégorie C	deux mille deux cent cinq (2,205)	deux mille deux cent cinq Euros (EUR 2,205.-)
Monsieur Donal McCarthy . . .	parts sociales de catégorie C	deux mille deux cent cinq (2,205)	deux mille deux cent cinq Euros (EUR 2,205.-)
Monsieur Richard Kingston . . .	parts sociales de catégorie C	quatre cent quatre-vingt-dix (490)	quatre cent quatre-vingt-dix Euros (490.-)
TOTAL		Deux cent trente-quatre mille trois cent quatre-vingt-onze (234,391)	Deux cent trente-quatre mille trois cent quatre-vingt-onze Euros (EUR 234,391.-)

La preuve des documents justificatifs de la souscription et du montant total des apports en numéraire de DEUX CENT TRENTE-QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-ONZE EUROS (EUR 234,391.-) a été rapportée au notaire soussigné.

Seconde résolution

En conséquence des résolutions précédentes l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. "Le capital social souscrit est fixé à deux cent quarante-sept mille quatre-vingt-onze Euros (EUR 247,091.-), divisé en:

- soixante-et-un mille quatre cent quatre (61,404) parts sociales de catégorie A, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-);
- cent quatre-vingt mille six cent quatre-vingt-sept (180,687) parts sociales de catégorie B, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-);
- cinq mille (5,000) parts sociales de catégorie C, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-)."

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge en raison des présentes s'élève à environ trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. ANTUNES, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 août 2011. Relation: EAC/2011/11344. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011130775/152.

(110150982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

CDP Capital - EuroMezz S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 82.263.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2011.
CDP Capital EuroMezz S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant B

Référence de publication: 2011133042/15.

(110153344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Concerta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 133.403.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133043/10.

(110152998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Concerta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 133.403.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133044/10.

(110153003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

De Grisogono Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 69.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011133046/12.

(110153244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Delta Inter-Link S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 70.765.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133047/10.

(110152992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Equity Group (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 131.710.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/09/2011.

Equity Group (Luxembourg) S.à r.l.
Equity Trust Co (Luxembourg) S.A.
Carl Speecke / M.C.J. Weijermans
Agent domiciliataire

Référence de publication: 2011133049/15.

(110153333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

EuroPRISA Opéra Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 112.145.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Septembre 2011.

Enrico Baldan
Gérant

Référence de publication: 2011133052/12.

(110153587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Ardizzone International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.
R.C.S. Luxembourg B 57.452.

L'an deux mille onze, le neuf septembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ARDIZZONE INTERNATIONAL S.A." (numéro d'identité 1996 22 21 575), avec siège social à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 57.452, constituée suivant acte reçu par le notaire Emile SCHLESSER, de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 145 du 25 mars 1997 et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le prédit notaire Emile SCHLESSER, en date du 21 septembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 1286 du 15 décembre 2004 et par le notaire instrumentant, en date du 6 mars 2009, publié au Mémorial C, numéro 803 du 15 avril 2009.

L'assemblée est présidée par Monsieur Vincent DEMEUSE, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Pétange.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1) Mise en liquidation de la société.
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3) Nomination d'un commissaire-vérificateur.
- 4) Décharge à accorder au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été paraphée "ne varietur" par les actionnaires présents ou représentés et les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III.- Que la société a un capital social d'un million sept cent mille euros (€ 1.700.000.-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille sept cents euros (€ 1.700.-) chacune.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que les mille (1.000) actions de la société sont présentes ou représentées et qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur la société de droit chypriote "FENDARE LIMITED", ayant son siège social à Nicosia (Chypre), 77 Strovolou, Strovolos Center, Fiat/Office 204, Strovolos, P.C. 2018, Nicosia, inscrite au Registrar of Companies sous le numéro 237412.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter son mandat et spécialement tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise par la loi.

Le liquidateur peut, sous sa seule responsabilité, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires, pour des opérations spéciales et déterminées.

Le liquidateur est dispensé de faire l'inventaire et peut s'en référer aux livres et écritures de la société.

Le liquidateur doit signer toutes les opérations de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer la société à responsabilité limitée «LUCOS CONSULTING, S. à r.l.», ayant son siège social à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 111.768 comme commissaire-vérificateur.

Quatrième résolution

L'assemblée accorde décharge pleine et entière au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour les travaux exécutés jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués approximativement à mille euros (€ 1.000.-), sont à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DEMEUSE, RENTMEISTER, J.M. WEBER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 14 septembre 2011. Relation: CAP/2011/3424. Reçu douze euros (12,00 €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 16 septembre 2011.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2011131151/68.

(110151059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Zina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.242.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133174/10.

(110153007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Europa Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 76.176.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133058/10.

(110153253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.
